



RAPPORT D'ÉTUDE :

L'IAE : UNE RÉPONSE AUX BESOINS SOCIAUX D'ÎLE-DE-FRANCE EN 2024

ETUDE MENÉE PAR UNE ÉQUIPE D'ÉTUDIANTS
DE SCIENCES PO PARIS POUR COORACE
ÎLE-DE-FRANCE

SciencesPo

ALEXANDRE DORÉ
ALICE FAURIE
ANAÏS ROPERS
JUDITH CHEVILLARD
MARCO JULIO ROJO SALAZAR

Remerciements

Nous tenions tout d'abord à remercier Chloé Raguin, Nicolas Auzière et Roberta Roscia pour leur accompagnement dans l'élaboration de ce rapport. Leur enthousiasme et leur soutien ont été cruciaux. En répondant à chaque fois à nos questions et en nous donnant l'opportunité de les accompagner dans leur déplacement, ils nous ont permis de découvrir de manière privilégiée le monde de l'IAE. Nous espérons fortement que ce rapport répondra à leur demande originelle.

Nous voulions également remercier Christine Piers, responsable des projets en coopération à Sciences Po, qui nous a fourni un accompagnement de qualité. Ses conseils pratiques et les impératifs qu'elle a fixés nous ont permis d'avancer de manière efficace.

Enfin, il est essentiel de porter une sincère reconnaissance pour toutes les structures d'insertion par l'activité économique. Nous pensons en particulier à celles qui ont accepté de s'entretenir avec nous, voire de nous rencontrer, pour l'élaboration de ce rapport. Chacun des individus travaillant dans ces structures fait un travail remarquable qu'il convient de saluer, malgré une actualité souvent difficile. Ce rapport leur est dédié.

*Judith Chevillard, Alexandre Doré, Alice Faurie,
Marco Julio Rojo Salazar et Anaïs Ropers*

Table des matières

L'IAE : une réponse aux besoins sociaux d'Île-de-France.....	1
Remerciements.....	2
Table des matières.....	3
Introduction.....	3
Chapitre 1 : Précarité alimentaire dans Plaine Commune (T6).....	7
La précarité alimentaire dans Plaine Commune.....	7
Actions des SIAE dans Plaine Commune.....	11
Recommandations.....	14
Chapitre 2 : Fracture numérique et insertion professionnelle des personnes immigrées dans Est Ensemble (T8).....	16
L'impact de l'illectronisme sur l'accès à l'emploi des personnes immigrées.....	17
Actions des SIAE dans Est-Ensemble.....	19
Recommandations.....	22
Chapitre 3 : Mal-logement et précarité énergétique dans l'Ouest 95.....	24
L'état du logement dans l'Ouest 95.....	25
Actions des SIAE dans l'Ouest 95.....	30
Recommandations.....	31
Chapitre 4 : Mobilités et intégration sociale dans l'Est 77.....	33
Les questions de mobilités dans l'Est (77).....	34
Actions des SIAEs dans l'Est (77).....	39
Recommandations.....	43
Conclusion.....	45
Bibliographie.....	48

Introduction

Rôle de l'insertion par l'activité économique

L'Insertion par l'Activité économique regroupe l'ensemble des organisations (associations et sociétés), qui, à l'aide d'un agrément de l'Etat, permettent à des personnes éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier d'un accompagnement renforcé, qui doit faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Ces organisations, qu'on regroupe sous le sigle Structure de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), se répartissent en différents modèles : les Ateliers Chantier d'Insertion (ACI), les Entreprises d'Insertion (EI), les Associations Intermédiaire (AI), les Entreprises Temporaires de Travail d'Insertion (ETTI), et les Entreprises d'Insertion par le Travail Indépendant (EITI).

Coorace est une fédération regroupant certaines de ces structures, autour de valeurs, de pratiques et de services communs.

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un levier crucial pour répondre aux besoins sociaux en Île-de-France. Au cœur de cette démarche, Coorace Île-de-France joue un rôle central en tant que réseau de Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), soutenant ses adhérents dans leurs interactions avec les acteurs locaux de l'emploi, du développement économique et de l'insertion. En s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire, Coorace Île-de-France et ses membres défendent une économie centrée sur les personnes et les territoires. Les missions de l'association sont triples : favoriser la coopération entre les structures, outiller ces dernières pour une meilleure efficacité et représenter leurs intérêts à travers des actions de plaidoyer. Ces missions prennent une importance particulière dans le contexte actuel de sortie de crise sanitaire et d'incertitude économique. Pour les personnes vulnérables, la baisse du chômage peut paradoxalement signifier une augmentation de la précarité, donnant ainsi un rôle de plus en plus important aux SIAE.

Ces actions sont plus que jamais nécessaires. Un certain nombre de tendances en cours en accentuent le besoin. Le contexte inflationniste ainsi que les changements économiques instigués par la crise du COVID tendent à renforcer la précarité des ménages en France. En effet, selon le rapport Abbé Pierre¹ concernant l'année 2024, le taux de pauvreté tel qu'il est défini par ATD Quart Monde, n'a cessé d'augmenter. Cette précarisation est en enjeu crucial qui touche particulièrement le public féminin. Le rapport annuel 2023 du Secours Catholique² met en lumière une réalité préoccupante : en France, la pauvreté touche de plus en plus les femmes. A titre d'exemple, 57,5% des personnes accueillies par l'association en 2023 étaient des femmes, contre 51% en 1989. Ce phénomène s'explique par plusieurs facteurs dont les inégalités salariales persistantes, les emplois précaires plus souvent occupés par des femmes, et les ruptures conjugales qui les laissent souvent assumer seules la charge des enfants. Ce constat

¹ FONDATION ABBÉ PIERRE. « 29e rapport sur l'état du mal-logement en France 2024 ». 2024. <https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/29e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2024>.

² SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE. « Les femmes premières victimes de la pauvreté ». secours-catholique.org, 2023. <https://www.secours-catholique.org/m-informer/enquetes/precarite-les-femmes-en-premiere-ligne>.

s'accompagne d'une difficulté de l'IAE de capter un public féminin précarisé et isolé. L'IAE peine à capter le public rural isolé également car certains territoires sont faiblement pourvu de structures sociales alors même qu'il y réside un réel besoin. L'inégalité en matière d'offre persiste, cette dernière est notamment soulignée dans le rapport de l'IGAS³ qui identifie les défis auxquels sont confrontées les SIAE. Entre manque de visibilité, ciblage insuffisant de la population concernée et manque de moyen, les structures sont mises en tension.

Présentation des spécificités de la région et de la structure du rapport

Cette précarisation des ménages et mise en tension de l'IAE touche particulièrement l'Île-de-France. C'est ainsi que l'objectif de ce rapport est de proposer une analyse des besoins sociaux de la région dans le but de guider les SIAE face à ces nouveaux enjeux. Il se propose également d'être un levier d'action dans leur lutte contre la précarité et leur quête d'une société plus juste et solidaire. Pour ce faire, plutôt que d'opérer à une analyse vaste de la région - prenant le risque de survoler les enjeux et rester superficiel - cette étude se concentre précisément sur trois bassins d'emplois et un département présents dans la région. Ces derniers ont été retenus comme exemples de la prégnance d'un besoin social spécifique, illustrant ainsi le reste du territoire. En particulier, il est important d'adopter une approche multidimensionnelle des différents défis : chacun s'entrecroise, s'accumule et maintient les territoires dans un cercle vicieux. Ce rapport prend notamment le cas de la précarité énergétique qui peut découler du mal-logement, ou encore de la fracture numérique dont les personnes immigrées sont particulièrement victimes. Autrement dit, il serait possible d'étudier les causes et les effets néfastes de la précarité énergétique, du mal-logement, de la fracture numérique et les difficultés d'intégration sociale séparément. Or, en se focalisant sur des territoires spécifiques, ce rapport cherche à montrer les liens qui existent entre ces facteurs, exposant les individus précaires dans une spirale de déclassement.

Le travail s'appuie sur un projet initié par Coorace Île-de-France et Sciences Po Paris en 2023. Pour chaque zone géographique choisie, la démarche s'articule autour de trois phases opérationnelles : une présentation sommaire des caractéristiques socio-économiques afin d'identifier les défis spécifiques. Ensuite, il est question d'évaluer l'impact des SIAE sur l'insertion professionnelle des populations vulnérables dans ces territoires. Enfin, ce rapport vise à être conscient des limites de ces dispositifs, et à proposer des perspectives d'amélioration pour mieux répondre aux besoins de la région.

Méthodologie du rapport

Comme annoncé précédemment, ce rapport se déploie en quatre micro-études, toutes ayant adopté une méthodologie mixte, à la fois quantitative et qualitative. Chacune d'entre elles se concentre sur un territoire spécifique et analyse ce dernier à travers un ou plusieurs besoins sociaux prégnants qui le distinguent par rapport aux autres :

³ IGAS, BELKHIR, Farida, Christine BRANCHU, « L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspectives », Inspection générale des affaires sociales.gouv, 2022.

<https://www.igas.gouv.fr/L-insertion-par-l-activite-economique-etat-des-lieux-et-perspectives.html>

- 1) La **précarité alimentaire** dans la Plaine Commune (bassin d'emploi T6 dans le département de Seine-Saint-Denis) ;
- 2) La **fracture numérique en lien avec l'insertion des personnes immigrées** dans l'Est-Ensemble (bassin d'emploi T8 dans le département de Seine-Saint-Denis) ;
- 3) La **précarité énergétique en lien avec le mal-logement** dans l'Ouest 95 (territoire dans le département du Val-d'Oise) ;
- 4) Les **difficultés liées à une faible capacité de mobilité** dans l'Est 77 (dans le département de la Seine-et-Marne).

Dans chaque partie, l'aspect quantitatif est d'abord utilisé afin de cartographier le territoire et de l'analyser en lien avec le besoin social identifié. En particulier, le rapport insiste sur la dimension spatiale de ces problèmes en visualisant des indicateurs statistiques, pour la plupart produits par des organismes institutionnels comme l'Insee⁴ ou le Credoc, par le biais des cartes géographiques de l'Île-de-France⁵. Dans un objectif d'identification des mesures déjà mises en place par les pouvoirs publics, des éclairages spécifiques sur certaines politiques sont aussi présents. Cela permet notamment de comprendre leurs limites et de penser à des solutions complémentaires.

Cet axe descriptif est ensuite complété par un volet qualitatif cherchant à montrer l'apport spécifique des SIAE implantées dans les territoires en question. Des entretiens approfondis avec des responsables de ces structures ont permis de recueillir des informations précises sur leurs organisations, le déploiement de leurs missions d'aide à l'insertion, les difficultés rencontrées dans ces dernières et les solutions mises en œuvre pour lutter contre la précarité économique. Parallèlement, des échanges avec des acteurs publics locaux (élus, responsables administratifs, etc.) ont été conduits afin d'évaluer l'impact des politiques publiques existantes et d'identifier des points d'amélioration possibles.

Enfin, chaque partie conclut en proposant des recommandations concrètes basées sur les analyses réalisées. Ces pistes de solutions envisageables visent à améliorer la lutte contre les problèmes identifiés dans les territoires et à améliorer l'insertion socio-économique des populations concernées. Chaque recommandation tient compte des besoins et des contraintes propres à chaque zone selon en s'appuyant sur la capacité d'action des SIAE, des pouvoirs publics, voire d'autres acteurs extérieurs. En suivant cette méthodologie, le rapport aspire ainsi à fournir non seulement une évaluation détaillée des besoins sociaux d'Île-de-France, mais aussi des propositions pratiques pour renforcer les effets de l'insertion par l'activité économique.

⁴ La base de données 2022 de l'INSEE "Statistiques locales" permet notamment d'accéder à un large panel d'indicateurs divers et variés : <https://statistiques-locales.insee.fr/#view=map1&c=indicator>

⁵ À noter que la totalité des cartes, graphiques et autres documents iconographiques de ce rapport ont été directement produits par les auteurs pour Coorace IDF.

Chapitre 1 : Précarité alimentaire dans Plaine Commune (T6)

Dans un contexte inflationniste où, depuis l'été 2021, le coût des denrées alimentaires, du carburant et de l'électricité ont augmenté, on observe une paupérisation des ménages en France. En effet, de l'été 2021 à l'été 2022, l'inflation a brusquement augmenté de 1,5% à 6,8%, jusqu'à atteindre même 7,2% en 2023⁶. En outre, l'Insee relève une hausse de 3,7% sur un an des prix à la consommation depuis décembre 2023⁷. Cette crise inflationniste multifactorielle a pour conséquence la hausse de la précarité alimentaire en France. Les mères isolées ou encore les personnes âgées constituent un public particulièrement à risque. L'Ansa et le CRÉDOC ont mené une étude sur la précarité alimentaire dans la région Île-de-France aboutissant à un diagnostic révélateur des dynamiques de précarité alimentaires sur le territoire⁸. Ce constat est structuré par la question tout d'abord de santé publique mais aussi celle de l'offre alimentaire telle qu'elle est actuellement. L'étude révèle ainsi un département particulièrement touché par la précarité alimentaire : la Seine-Saint-Denis.

Le rapport s'intéressera au bassin d'emploi de Plaine Commune car il s'agit d'un territoire symptomatique, au-delà de l'inflation, d'une inégale répartition de l'offre alimentaire. Il est marqué par un taux de pauvreté de 35,4% en 2020⁹, se confrontant de fait à un défi alimentaire majeur : celui de concilier l'augmentation de la précarité alimentaire avec une offre en diminution. La population grandit et s'appauvrit, accroissant la demande en nourriture accessible. Comment trouver l'équilibre entre besoin croissant et offre alimentaire décroissante ? De quelle façon

⁶ VIE-PUBLIQUE.FR. « Inflation : les causes de la soudaine hausse des prix ». 2023.

<https://www.vie-publique.fr/eclairage/286182-inflation-les-causes-de-la-soudaine-hausse-des-prix>.

⁷ INSEE. « En décembre 2023, les prix à la consommation augmentent de 0,1 % sur un mois et de 3,7 % sur un an ». Insee Informations rapides n°6, 2024. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7749434>.

⁸ ANSA, et CREDOC. « Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France ». Agence Nouvelle des Solidarités Actives. 2022.

https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2023-04/Ansa_Credoc_Synthese_diagnostic_precaire_alimentaire_IDF_numerique_.pdf.

⁹ INSEE. « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire ». Insee Analyses n°77, 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6542073>.

l'activité les acteurs du territoire peuvent tenter de répondre à ce défi et en quoi celui-ci peut-il être une opportunité pour repenser les activités des SIAE ?

La précarité alimentaire dans Plaine Commune

1) *Un cercle vicieux aux multiples causes*

La précarité alimentaire est une situation dans laquelle une personne ou un ménage n'a pas un accès régulier et suffisant à une alimentation saine et nutritive, ce qui met en danger sa santé physique et mentale¹⁰. L'alimentation est aujourd'hui un enjeu social et sanitaire en termes de santé publique au sein de ce territoire. Le diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France réalisé en 2023¹¹ révèle une situation alarmante : 10% de la population, soit près de 2 millions de personnes, souffrent d'un accès insuffisant à une alimentation saine et nutritive. Ce chiffre place la région au rang des plus touchées en France. La précarité alimentaire ne frappe pas de manière uniforme l'ensemble du territoire francilien. Certaines populations sont particulièrement vulnérables, comme les familles monoparentales, les personnes âgées et les étudiants. Ces groupes cumulent souvent des facteurs de risque tels que des revenus faibles, des difficultés d'accès au logement ou à l'emploi, ou encore des problèmes de santé.

La précarité alimentaire ne résulte pas d'un facteur unique mais plutôt d'une combinaison de facteurs qui s'entremêlent et se renforcent mutuellement. Parmi les causes les plus fréquemment identifiées figurent¹² :

- Des revenus insuffisants : les difficultés financières limitent l'accès à une alimentation de qualité et en quantité suffisante.
- Le chômage : la perte d'un emploi peut plonger un ménage dans une situation de précarité extrême, rendant difficile l'achat de nourriture.
- Des problèmes de santé : certaines pathologies chroniques peuvent engendrer des dépenses de santé importantes, réduisant d'autant le budget alimentaire.
- Des difficultés d'accès à l'aide alimentaire : les dispositifs d'aide existants ne sont parfois pas suffisants ou mal adaptés aux besoins des personnes en situation de précarité.

Les analyses de ce rapport cherchent ainsi à montrer le lien entre précarité économique et précarité alimentaire, et à illustrer l'accumulation des facteurs de vulnérabilité auxquels fait particulièrement face la Plaine Commune. D'un côté, se trouvent des populations particulièrement

¹⁰ PATUREL, Dominique. « Insécurité alimentaire et précarité alimentaire ». Etats Généraux de l'Alimentation, Atelier 12, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA). 2017. 5 p. Paris, France.
<https://hal.inrae.fr/hal-02791270>.

¹¹ DIRECTION DE LA STRATÉGIE URBAINE ET DES SOLIDARITÉS. « Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France : Quelles coopérations locales pour lutter contre la précarité alimentaire ? », DRIHL Île-de-France, 2023.
https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cooperations_locales_et_departementales.pdf

¹² CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION. « Fiche n°1. La précarité alimentaire : de quoi parle-t-on ? », 2022.
https://cna-alimentation.fr/wp-content/uploads/2022/08/Fiche-1_prekarite-alimentaire_de-quoi-parle-t-on.pdf.

exposées aux risques de précarité, de l'autre côté, émerge le constat d'un manque de ressources pour répondre à leurs besoins.

2) Mesurer la précarité alimentaire

Il n'est pas aisé de mesurer la précarité alimentaire car cela nécessite de disposer de données précises sur chaque territoire, tant pour identifier les causes, comme la pauvreté ou le niveau de commerces alimentaires, que pour évaluer les conséquences qu'elle peut avoir sur la population, telles que la santé, les risques mentaux ou encore la malnutrition. Afin de disposer d'une méthodologie robuste, le rapport s'appuie sur les données construites par l'Ansa et le Credoc dans le cadre du Plan France Relance pour élaborer un Diagnostic de la Précarité alimentaire en Île-de-France¹³.

Le projet a ainsi construit une mesure de la précarité alimentaire pour chaque commune de la région en se basant sur cinq indicateurs pour caractériser l'offre alimentaire disponible sur le territoire, caractériser les publics et identifier les risques de santé publique :

- L'offre alimentaire : ce premier indicateur est calculé par le niveau de commerces de proximité dans la commune (boulangerie, épicerie, etc.), de grandes surfaces, de marchés et de cafétérias CROUS pour les étudiants. La distance moyenne entre les commerces les plus proches et les habitations est également prise en compte ;
- L'offre d'aide alimentaire : ce deuxième indicateur rassemble le niveau de structures habilitées à fournir de l'aide alimentaire, la densité moyenne des points de distribution et la distance moyenne entre les structures et les habitations ;
- Les publics à risque de précarité alimentaire : ce troisième indicateur prend en compte les indicateurs socio-économiques de la commune ainsi que le niveau d'individus dépendants des aides sociales ;
- La grande précarité : ce quatrième indicateur mesure le nombre de personnes sans-abris, le nombre de nuitées hôtelières et le nombre de places d'hébergement en intermédiation locative et en logement adapté ;
- La santé publique : ce cinquième et dernier indicateur agrège le niveau de diabètes et de maladies cardio-vasculaires dans la population, ainsi que le niveau de prévention sanitaire possible via le taux de médecins généralistes sur le territoire versus le taux d'individus n'ayant pas de médecin traitant.

En agrégeant ces cinq axes en un seul indicateur synthétique, l'Ansa et le Credoc arrivent à une typologie en six familles de communes, de la plus touchée (famille n°1) à la moins exposée (famille n°6) à la précarité alimentaire¹⁴. Cela met en évidence la vulnérabilité du bassin d'emploi de la Plaine Commune (T6) qui rentre en l'occurrence dans la première catégorie. Cette dernière est présentée définie de la manière suivante dans le rapport :

“Les communes caractérisées par des publics très fragiles (famille 1) sont des communes denses, principalement situées en petite couronne. Elles présentent une situation dégradée pour les indicateurs de publics à risque, de grande précarité et de santé publique. L'offre alimentaire y est

¹³ Ibid. ANSA-CREDOC 2022. Lien du site Web du projet :

<https://ansa-precarite-alimentaire.credoc.fr/#:~:text=Sur%20le%20plan%20m%C3%A9thodologique%2C%20ce.sont%20issus%20du%20volet%20quantitatif.>

¹⁴ Ibid. ANSA-CREDOC 2022.

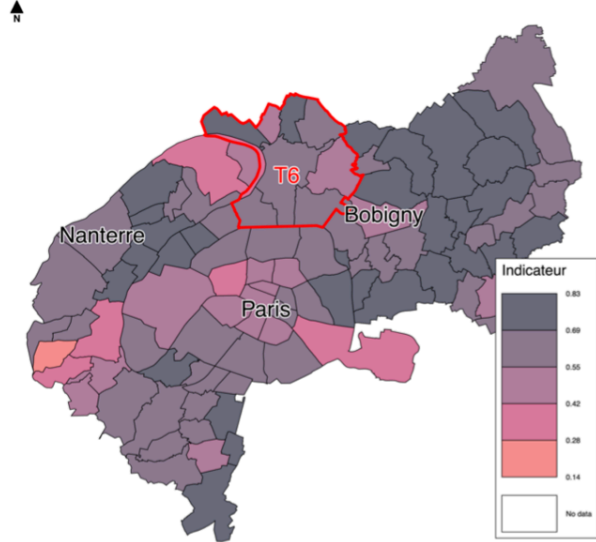
plus dégradée que la moyenne (en tenant compte de la densité de population). C'est la seule classe pour laquelle l'offre d'aide alimentaire rapportée à la densité de population est meilleure que la moyenne, en cohérence avec la concentration de l'aide alimentaire dans ces communes généralement denses."¹⁵

Grâce à l'accessibilité des données du projet¹⁶, il a ainsi été possible de reproduire une visualisation des cinq indicateurs centrés sur le département de la Seine-Saint-Denis (93) avec ceux des Hauts-de-Seine (92) et de la métropole de Paris (75) en guise de comparaison (voir carte ci-dessous). Chaque carte représente un indicateur, dont la valeur est appliquée à l'échelle de la

¹⁵ *Ibid.* ANSA-CREDOC 2022, p. 9.

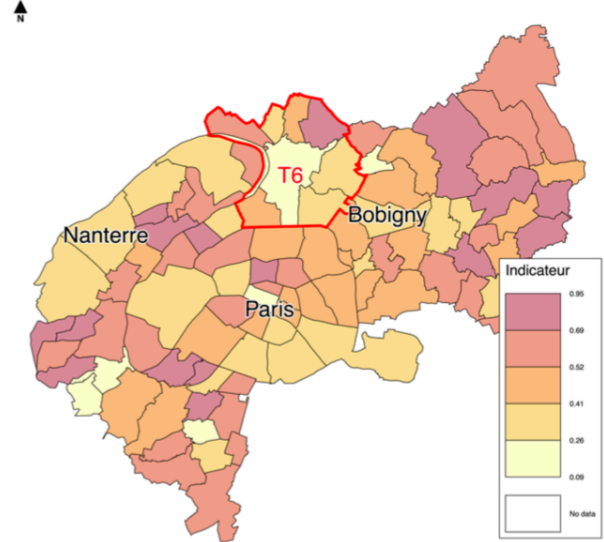
¹⁶ Lien pour accéder aux données qui ont permis de reproduire les cartes :
<https://ansa-precarite-alimentaire.credoc.fr/session/f7708efe4f3a14a10a2c5d49e001ab32/download/saveall?w=->

Déficit d'offre alimentaire (par densité de la population)



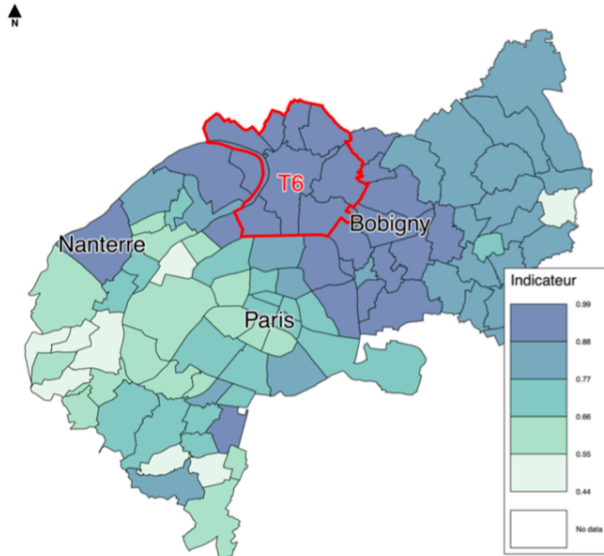
Auteur: Coorace, 2024. Données: CREDOC, 2022

Déficit d'aide alimentaire (par densité de la population)



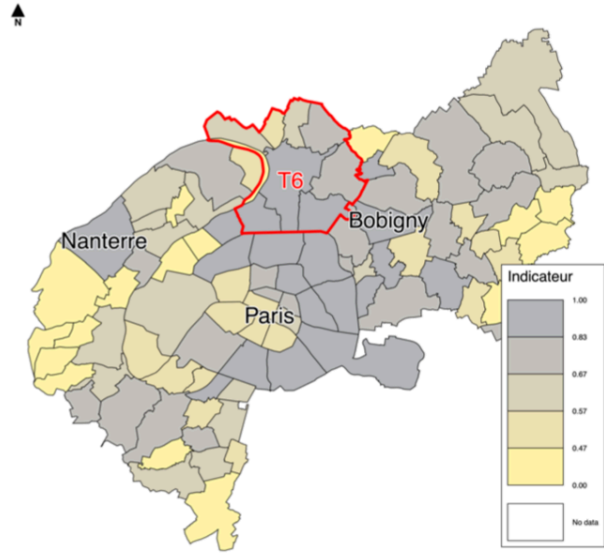
Auteur: Coorace, 2024. Données: CREDOC, 2022

Publics à risque de précarité alimentaire



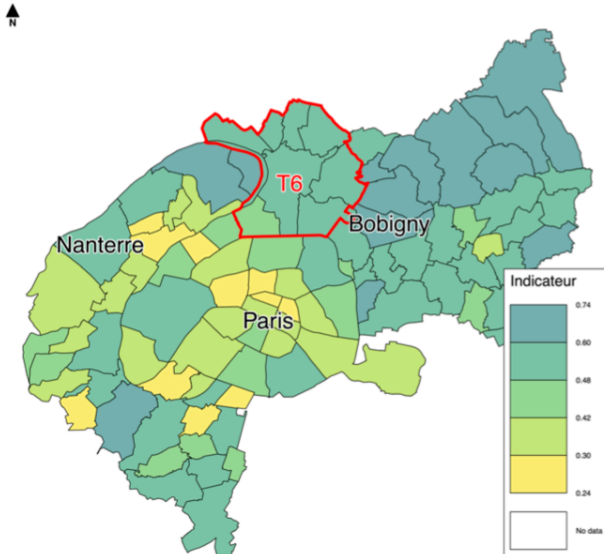
Auteur: Coorace, 2024. Données: CREDOC, 2022

Risque de grande précarité



Auteur: Coorace, 2024. Données: CREDOC, 2022

Risque alimentation-santé



Auteur: Coorace, 2024. Données: CREDOC, 2022

commune¹⁷. Cela met en évidence le fait que le bassin d'emploi de la Plaine Commune (encadré en rouge sur les cartes) se caractérise par les taux les plus élevés de personnes à risque de précarité alimentaire (indicateur n°3) et à risque de grande précarité (indicateur n°4). Par ailleurs, le déficit d'offre alimentaire reste élevé (indicateur n°1), malgré une très forte présence d'aides alimentaires sur le territoire (indicateur n°2). En outre, le niveau de prévention sanitaire demeure insuffisant, comme le montre le taux élevé de risque de santé lié à l'alimentation (indicateur n°5).

3) Réponses en cours par les pouvoirs publics et leurs limites

Depuis Janvier 2021, un Plan Alimentaire Territorial concernant Plaine Commune¹⁸ a été mis en place, il s'agit d'une démarche collective et concertée qui vise à construire un système alimentaire durable et accessible à tous sur un territoire donné. Il vise à permettre la responsabilisation des citoyens, la relocalisation des circuits d'approvisionnement, la lutte contre le gaspillage ainsi que le soutien à une économie locale responsable, Par ailleurs l'initiative à aussi pour objectif l'expérimentation de nouvelles politiques publiques, la réduction des déchets, l'insertion sociale et professionnelle, l'optimisation de l'aide alimentaire.

ÉCLAIRAGE 1 : La politique alimentaire sur les territoires

- Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) : se base sur une approche populationnelle, n'a pas de budget propre, son principal levier c'est l'éducation du consommateur (nutri score, mangerbouger.fr)
 - ◆ ses limites : les campagnes n'ont pas d'impact sur les personnes les plus touchées par l'enjeu, et se repose trop sur le levier individuel et non structurel
 - ◆ liens avec l'IAE / articulation sur les territoires : ne s'articule pas concrètement sur les territoires mais est présent en ligne ou à travers des campagnes publicitaires.

- Le Programme National d'Alimentation (PNA) : ses leviers sont la restauration collective (50% de nos repas là-bas) et les PAT (projets alimentaires territoriaux)
 - ◆ ses limites : peu d'évaluations globales par l'IGAS mais cela s'explique par un manque d'indicateurs de suivis, pas le temps des personnels de l'éducation pour mettre en place les PAT
 - ◆ liens avec l'IAE : a les mêmes objectifs que les épiceries solidaires et les Restos du Coeur, celui de promouvoir une alimentation saine et durable pour toutes et tous.

Une des difficultés de ces politiques publiques est qu'elles sont peu connues des acteurs du territoire, en particulier des SIAE qui œuvrent pourtant pour certaines dans le même objectif, on pourrait imaginer qu'une coopération accrue entre les acteurs étatiques et les SIAE sur la précarité alimentaire pourrait être pertinente.

¹⁷ Chaque indicateur est compris en 0 et 1. Plus une commune a une valeur proche de 0, plus elle est avantagée. Inversement, plus une commune a une valeur proche de 1, plus elle rencontre des difficultés importantes mesurées par l'indicateur. À noter que le partitionnement des indicateurs entre les cartes a été choisi selon la distribution entre les communes et optimisé pour visualiser les disparités entre les territoires.

¹⁸ DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS. « Le Plan Alimentaire Territorial en Seine-Saint-Denis ». [seinesaintdenis.fr](https://nouveau.seinesaintdenis.fr/patssd), 2024. <https://nouveau.seinesaintdenis.fr/patssd>.

Actions des SIAE dans Plaine Commune

1) L'action des Restos du Coeur (RDC) à Aubervilliers

En janvier 2024, une rencontre a été organisée avec l'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) des Restos du Coeur - Les Relais du Coeur, situé à Aubervilliers¹⁹. L'ACI nous a présenté ses missions, sa vision de l'IAE et des freins auxquels l'ACI fait face et les éventuelles solutions qu'elle met en place.

FOCUS 1 : Les Restos du Coeur (ACI, Aubervilliers)

Entretien avec Guilhem M. directeur des Restos du Coeur sur Aubervilliers et Paris

Caractéristiques	Missions
<ul style="list-style-type: none">→ Le plus grand ACI en France orienté dans une seule mission→ 100 salariés, 72 ETP, sont entre 26h et 30h ; 18 permanents salariés encadrant les salariés en insertion→ Chantier requalifiant	<ul style="list-style-type: none">→ Collecter, trier, livrer des repas chauds, préparation sur le 93 et distribution à Paris→ Volonté de réinsérer de manière durable le plus de travailleurs possible, taux actuel de 80% de réinsertion→ Pendant 12 à 18 mois ils font monter en compétence, éventuellement une formation (permis, auxiliaires de vie, etc)

Les freins à l'emploi relevés par l'ACI:

- ⇒ La mobilité : les mères isolées, à noter qu'un trajet inférieur à 30 min est important pour elles
- ⇒ Le français et la maîtrise des outils numériques

L'ACI des restos du cœur à Aubervilliers tente d'aider le public en précarité alimentaire en leur proposant des repas à moindre coût et de bonne qualité nutritive. Néanmoins l'ACI fait face à plusieurs difficultés dans sa mission:

- Un niveau de normes trop important : "On est soumis aux mêmes règles d'hygiène que la restauration collective, c'est un niveau de normes très important mais qui parfois est presque incompatible avec le but de notre mission, on a des tonnes de feuille à remplir et c'est compliqué pour nos équipes" explique le directeur de la structure ;
- Une hausse du public bénéficiaire et une hausse des prix : Élodie Coutelier, vice-présidente de Coorace-IDF et directrice d'UCAD à Drancy, précise que "Les RDC ne peuvent pas faire face au développement de la demande. En outre, maintenant les distributeurs peuvent garder en rayon jusqu'à date de péremption et donc ils ne distribuent plus aux structures caritatives".

¹⁹ Site web des Restos du Coeur - Les Relais du Coeur, Seine-Saint-Denis : <https://ad93.restosducoeur.org/centres-departementaux/ad93-centre-dactivites-aubervilliers-2/>

Afin de faire face à ces difficultés, la structure tente tant bien que mal de ne pas répercuter sur ses prix la hausse du coût de la denrée alimentaire et de l'énergie, néanmoins elle ne peut plus alimenter autant de personnes qu'elle le faisait avant. Le directeur estime que la réponse dans un contexte d'austérité et d'inflation est l'innovation sociale et que dans le 93 "il y a une vraie dynamique, ça bouge beaucoup, il y a beaucoup d'innovation sociale" ainsi qu'une bonne coopération et solidarité entre les acteurs du territoire.

2) Les actions des épiceries solidaires et de la mairie à Saint-Denis

En février 2024, un échange a également eu lieu avec le maire-adjoint à la démocratie et solidarité alimentaire à Saint-Denis, Walhid Allam. Il a pu à cette occasion exposer les activités des SIAE sur son territoire et l'apport de la mairie pour faire face, avec elles, à la précarité alimentaire.

FOCUS 2 : Mairie de Saint-Denis

Entretien avec Walhid Allam, maire-adjoint à la démocratie et solidarité alimentaire

Caractéristiques de la ville	Missions de la mairie
<p>→ Territoire populaire avec un difficile accès à la nourriture (pour certaines populations)</p> <p>→ Épiceries solidaires et associations (la Maison de l'Écologie) pour faire face à la précarité alimentaire mais aussi avec une mission d'insertion.</p>	<p>→ <u>Cantine gratuite</u></p> <p>→ <u>Animation du Projet Alimentaire Territorial</u> : réunions mensuelles avec les autres villes pour faire remonter les difficultés.</p> <p>→ <u>Appels à mandat pour favoriser associations locales</u> : ont inauguré deux épiceries solidaires fin 2023 et la 3e en 2024 (proche de la ville de villetaneuse).</p>

Présentation des épiceries solidaires

- Marabat : Activité d'insertion par le bien-être. Produits de beauté, atelier bio etc, une activité qui continue de se développer.
- Plaine de vie : Insertion professionnelle par des ateliers de cuisine, répond à un besoin d'aide alimentaire. Un petit supermarché de quartier où on paie entre 10 et 30% du prix des grandes surfaces.
- Éco-décembre : Ancienne loge de gardien, les travaux vont débiter, côté épicerie solidaire et insertion par le domaine de l'art.

La mairie de Saint-Denis²⁰ travaille étroitement avec les structures de la ville et les associations afin de développer des activités répondant aux besoins sociaux de la ville tout en insérant des personnes dans l'emploi au travers de ces activités. La mairie identifie plusieurs difficultés dans ses activités avec les structures :

²⁰ Site web de la mairie de Saint-Denis : <https://ville-saint-denis.fr/>

- a) Manque de financements qui ne soient pas que de la mairie : “La mairie de Saint-Denis finance déjà beaucoup ces structures et l’amélioration de ces structures ne peut passer que par la ville” explique le maire adjoint à la démocratie alimentaire. Cette limite en moyens financiers et humains fait qu’actuellement, ils font le choix d’accompagner un nombre limité d’acteurs ;
- b) Atteindre la parité : « Globalement on y arrive mais cela reste difficile car on a beaucoup de chauffeurs hommes, car ce n'est pas le projet professionnel des femmes mais la parité est facilement atteinte dans la logistique et la restauration (les femmes se tournent plus vers ces métiers) ». Or, dans un contexte où la pauvreté touche de plus en plus les femmes, il est essentiel que ce public puisse être intégré dans l’IAE et accompagné.

Pour faire face à ces difficultés, la mairie recherche constamment de nouveaux financements en répondant notamment aux appels à projet des ministères. Ainsi, la ville de Saint-Denis en répondant à l'appel ‘mieux manger pour tous’ du ministère des solidarités qui a alors créé une enveloppe permettant à la ville une visibilité sur les 3 prochaines années. La mairie relève qu’il ne s’agit que de solutions de court-terme, et qu’il y a un réel manque de long-terme dans les solutions existantes. Afin de trouver de nouveaux financements, l’épicerie Plaine de Vie envisage la possibilité d’ouverture d’une nouvelle activité de traiteur.

En outre, la mairie, en se concentrant sur un nombre limité d’acteurs, peut ainsi leur accorder une aide en profondeur :

- L’épicerie Marabat bénéficie ainsi de locaux d’insertion mis à disposition gratuitement pour eux, et leur contrat de location entre Plaine commune habitat et la ville de saint-denis a été prolongé jusqu’à septembre 2025
- Dans le cadre du projet de cantine gratuite, la ville met au centre de son action l’écologie en proposant une diminution de la part de viande, l’achat au maximum de produits bio d’agriculteurs en transition et l’usage de contenants recyclables.

Enfin, les différents acteurs du territoire innovent constamment pour trouver de nouveaux financements et la Maison de l’Ecologie a décidé de créer des partenariats pour gagner en visibilité et attirer de nouveaux financeurs. C’est ainsi qu’elle a reçu la visite de la ministre écossaise de l’agriculture, Mairi Gougeon, ce qui lui a permis de se faire connaître des autres acteurs du territoire et recevoir de nouveaux financements.

Recommandations

Ces témoignages révèlent que :

- Malgré une situation conjoncturelle défavorable, une réelle coopération s’opère entre les acteurs du terrain.
- Néanmoins, le besoin de financement et de moyens humains constant est particulièrement présent en cette période d’inflation et de baisse du pouvoir d’achat.
- Il y a ainsi un besoin de prise en main de ces thématiques par des acteurs autres que la mairie ou les SIAE qui font déjà leur maximum.

- Les solutions existent déjà sur le territoire, il ne manque que plus de moyens humains et financiers pour pouvoir étendre la population bénéficiaire.

Face à ce constat, voici quelques recommandations allant dans le sens des remontées du terrain :

- 1. Renforcer la mise en relation des acteurs sur le terrain :** plusieurs des acteurs rencontrés au cours de l'enquête n'avaient pas connaissance des plans alimentaires territoriaux, renforcer la coopération entre les acteurs des PAT, les SIAE et les épiceries solidaires peut être une solution pour augmenter la quantité de moyens humains et faire face à la hausse du public précarisé et demandeur.
- 2. Développer les partenariats** pour mieux se faire connaître et obtenir de nouvelles sources de financement : l'exemple le plus saillant est celui de la Maison de l'Écologie à Saint-Denis qui a reçu la ministre écossaise ce qui a permis une grande visibilité de l'association et de gagner des financements privés et publics. Les partenariats peuvent aussi être entre structures, les épiceries solidaires pouvant travailler avec les SIAE afin de soutenir réciproquement leurs actions et développer des accès facilités vers des amap et activités de maraîchage.
- 3. Mettre en avant le caractère uniquement palliatif des SIAE face aux problèmes structurels que sont l'inflation et la précarisation des ménages :** L'IAE peut faire le maximum avec les collectivités, l'État, mais elle ne sera pas une solution structurelle. D'autres acteurs privés ayant la main sur l'inflation des produits de première nécessité doivent également s'emparer de ce problème. Néanmoins, tous les acteurs sont complémentaires et cela ne veut pas dire qu'il faille écarter l'IAE comme si elle n'avait pas son rôle à jouer.

Chapitre 2 : Fracture numérique et insertion professionnelle des personnes immigrées dans Est Ensemble (T8)

L'illectronisme se définit comme la situation dans laquelle une personne « ne dispose pas des compétences numériques de base ou ne se sert pas d'internet »²¹. D'après une étude de l'INSEE publiée en juin 2023, l'illectronisme touche principalement les seniors, les plus modestes, les habitants des DROM, les moins diplômés et les individus vivant seuls ou en couple sans enfants²². Les personnes immigrées et étrangères vivant en France, étant généralement plus modestes, moins diplômées²³, et maîtrisant parfois moins bien la langue française, sont en conséquence particulièrement fragilisées dans leur accès à internet. Leur capacité à s'intégrer à la société française, à régulariser leur situation sur le territoire français et à trouver un emploi, se retrouve ainsi plus grandement menacée par la dématérialisation du service public. Cette initiative gouvernementale a entraîné nombreuses critiques, notamment celles de la défenseure des droits et du sénat qui ont mis en garde le gouvernement sur « une possible aggravation du non-recours aux droits sociaux »²⁴. Malgré les avertissements, ce projet a été accéléré en 2017 avec le lancement du plan Action publique 2022, « mais près de 35% de la population rencontre toujours des difficultés pour utiliser les outils numériques »²⁵.

Bien que l'Île-de-France possède des infrastructures numériques très développées (Internet, Wi-Fi et fibre optique), elle compte des publics « déconnectés », ou aux compétences informatiques très limitées²⁶. Au sein de l'Île-de-France, nous avons souhaité nous intéresser au bassin d'emploi Est-Ensemble (T8), car il se trouve parmi les trois territoires les plus pauvres en Île-de-France en 2018²⁷ et présente une forte précarité avec un taux élevé en pourcentage de population immigrée (29,1% par rapport à 23% en Île-de-France en moyenne) et de chômage (24,3% par rapport à 17,4%)²⁸.

²¹ VIE-PUBLIQUE.FR. « Fracture numérique : l'illectronisme touche plus de 15% de la population », 2023. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/290057-fracture-numerique-lillelectronisme-touche-plus-de-15-de-la-population>.

²² INSEE. « 15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021 ». Insee Première n°1953, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7633654>.

²³ INSEE. « Niveau de diplôme des immigrés et descendants d'immigrés ». Insee Références, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793262?sommaire=6793391>.

²⁴ DÉFENSEUR DES DROITS. « Rapport - Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? » Défenseur des Droits - Études et rapports, 2022. <https://www.defenseurdesdroits.fr/rapport-dematerialisation-des-services-publics-trois-ans-apres-ou-en-est-on-265>.

²⁵ VIE-PUBLIQUE.FR. « Dématérialisation des services publics : des usagers en difficulté », 2022. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/283882-dematerialisation-des-services-publics-des-usagers-en-difficulte>.

²⁶ INSTITUT PARIS RÉGION (IPR). « Atlas d'Est Ensemble 2021 : Mutation d'un territoire du Grand Paris », 2021. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2733/Atlas_EstEnsemble.pdf.

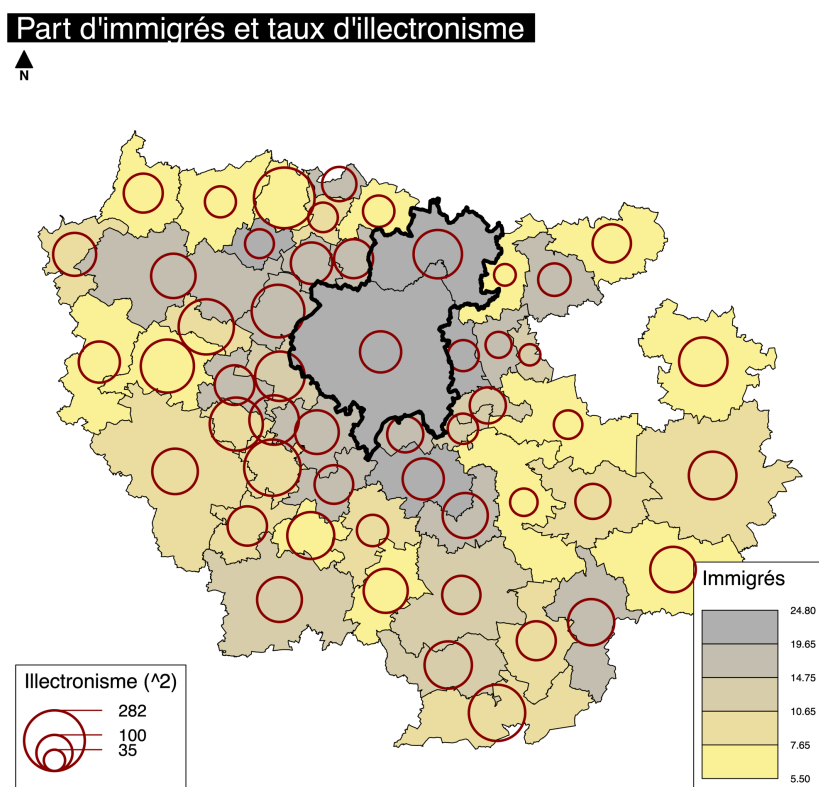
²⁷ *Ibid.* IPR 2021.

²⁸ APUR. « Data Portraits - Grand Paris ». Apur datavisualisation, 2023. <https://www.apur.org/dataviz/portraits-metropole-grand-paris/index.html>.

L'impact de l'illectronisme sur l'accès à l'emploi des personnes immigrées

1) Un territoire avec un fort taux d'immigrés et d'illectronisme

La Seine-Saint-Denis est ainsi le département le plus touché par l'illectronisme. En effet, 15% de sa population ne maîtrise pas cet outil (par rapport à 12% des franciliens)²⁹. Quant à Est-Ensemble, le bassin d'emploi est particulièrement touché par l'illectronisme ayant une population d'immigrés, de personnes sans diplôme, au chômage, et sous le seuil de pauvreté supérieure à la moyenne francilienne³⁰. La carte ci-dessous montre que le bassin d'emploi est un territoire avec une grande population immigrée avec des taux d'illectronisme non négligeable :



Auteur: Coorace, 2024. Données: Insee 2019 & 2020

Les données utilisées proviennent de l'enquête de l'INSEE sur l'illectronisme³¹ et de l'Observatoire des territoires pour l'immigration³², et concernent les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) d'Île-de-France. Il est frappant de voir que, la "Grande Métropole Paris" et la territoire "Roissy Pays de France" (tous deux encadrés en noir sur la carte) présentent le plus grand nombre d'immigrés de la région. Or, ces deux zones affichent également un taux élevé d'illectronisme, comparable à celui des autres EPCI. C'est pourquoi il est légitime de se pencher

²⁹ INSEE. « Illectronisme en Île-de-France : 1,3 million de personnes en difficulté face au numérique ». Insee Analyses Ile-de-France n°170, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7624783>.

³⁰ *Ibid.* APUR 2023.

³¹ INSEE. « Enquête sur les technologies de l'information et de la communication auprès des ménages 2019 », 2019. & INSEE. RP 2018. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7624783#graphique-figure3>

³² OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES. « Part des immigrés dans la population ». Données de l'INSEE, RP 2009-2014-2020, 2023.

<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-des-immigres-dans-la-population>.

sur le bassin Est-Ensemble, qui se situe spécifiquement entre ces deux zones, afin de s'interroger sur le lien très probable entre les deux facteurs.

2) Une précarité cumulative entre chômage, pauvreté et illectronisme

Le territoire d'Est Ensemble présente une précarité particulière en raison de divers facteurs cumulatifs. Parmi les plus importants, il y a le chômage reflétant la difficulté d'accès à l'emploi pour les immigrés. D'après l'Insee, "le taux de chômage des immigrés (13%) et celui des descendants d'immigrés (12%) sont nettement supérieurs à celui des personnes sans ascendance migratoire directe (7%)"³³. Lorsqu'ils ont accès à l'emploi, les immigrés et descendants d'immigrés l'obtiennent dans un cadre plus précaire par rapport aux non immigrés, et tendent ainsi à percevoir des salaires inférieurs, souvent confrontés à la nécessité de travailler davantage, et sont généralement moins enclins à occuper des emplois à temps complet³⁴. Ces disparités dans les conditions de travail peuvent refléter des défis persistants liés à l'équité salariale et à l'accès à des opportunités professionnelles stables.

Les données de l'INSEE montrent que les femmes immigrées sont quant à elles particulièrement en proie à ces inégalités³⁵. Quelle que soit leur ascendance migratoire et leur tranche d'âge, elles présentent un taux d'activité inférieur à celui des hommes. Les femmes âgées de 25 à 49 ans originaires de Turquie ou du Moyen-Orient affichent un taux d'activité de 45%, les immigrées du Maghreb dans la même tranche d'âge atteignent 54% tandis que les femmes sans ascendance migratoire directe affichent un taux d'activité de 88%. Enfin, les femmes primo-arrivantes, comparativement aux hommes, présentent une inactivité neuf fois plus élevée (37% par rapport à 4% chez les hommes) et sont deux fois moins employées (37% par rapport à 73% chez les hommes). De plus, leur inactivité augmente en fonction du nombre d'enfants qu'elles ont et en raison de leur vie en couple.

3) Des démarches administratives discriminant les plus précaires

Enfin, les démarches nécessaires pour l'intégration des migrants chercheurs d'emploi présupposent l'accès à plusieurs ressources auxquelles ils sont souvent éloignés comme plusieurs outils numériques (ordinateur et téléphone portable) ainsi qu'un accès fiable à Internet. Cela requiert également des compétences dans la construction d'un CV, le téléchargement sur les sites internet appropriés, la recherche des "job boards" adaptés et l'envoi de courriels professionnels. Tout cela se complique encore davantage lorsque les personnes ne maîtrisent pas la langue française et avec la dématérialisation du service public.

Le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) d'Aubervilliers et la vice-présidente de Coorace Ile-de-France expliquent que la dématérialisation des procédures administratives a particulièrement touché le territoire :

³³ INSEE. « Trajectoire professionnelle : déclassement et promotion – Immigrés et descendants d'immigrés ». Insee Références, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793276?sommaire=6793391>.

³⁴ *Ibid.* INSEE 2023, « Trajectoire professionnelle : déclassement et promotion »

³⁵ INSEE. « Participation au marché du travail – Immigrés et descendants d'immigrés ». Insee Références, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793266?sommaire=6793391>.

ÉCLAIRAGE 2 : La dématérialisation du service public

Témoignage de la boutique du quartier et MRAP d'Aubervilliers

- “Pour pouvoir travailler, le français est une priorité, **mais maintenant on demande des CV et lettres de motivation même pour faire le ménage**. Pareil pour les démarches administratives, tout se fait en ligne sur l'ANEF pour les demandes de regroupement familial et régularisation par le travail (...). **Ils font tout pour les décourager**”.

Témoignage d'Élodie Coutelier, vice-présidente de Coorace-IDF

- “Globalement, c'est un frein à l'accès aux droits, **on doit faire les actualisations Pôle emploi [France Travail] pour les travailleurs, ça prend du temps**. Les téléphones ont permis de réduire cette dynamique mais il perdure une barrière linguistique renforcée par la **complexité du langage administratif français** par exemple lorsqu'on vous demande votre nom d'usage/patronymique, etc, **même pour quelqu'un qui parle bien français ça peut être compliqué**.”

Le Conseil d'Etat a reconnu le besoin d'égalité devant le service public pour les personnes précaires à travers sa décision de 2022, CE Sect. 2022, *Conseil national des barreaux et La Cimade* où il énonce le gouvernement « doit tenir compte de l'objet du service, du degré de complexité des démarches administratives en cause et de leurs conséquences pour les intéressés, des caractéristiques de l'outil numérique mis en œuvre ainsi que de celles du public concerné, notamment, le cas échéant, de ses difficultés dans l'accès aux services en ligne ou dans leur maniement »³⁶. Dans cette décision, il précise l'obligation de solutions de substitution au service en ligne. Cependant, deux ans après cette décision, le MRAP d'Aubervilliers et la vice-présidente de Coorace déplorent la continuité de cette difficulté qui perturbe jusqu'au fonctionnement des SIAE qui doivent prendre beaucoup de temps pour former et accompagner les salariés dans leurs démarches administratives.

Actions des SIAE dans Est-Ensemble

1) Promouvoir la visibilité, l'action de Making Waves

Making Waves est une structure créée en 2019 promouvant la visibilité dans les médias des personnes invisibles et propose des métiers originaux et très différents des métiers habituels proposés par l'IAE³⁷. Selon le Ministère du Travail, les secteurs du nettoyage de locaux, BTP, et d'entretien d'espaces verts représentent les principales activités des 4600 SIAE en France³⁸. En

³⁶ LA CIMADE. « Le Conseil d'Etat sanctionne la dématérialisation illégale des demandes de titre de séjour ». Communiqué de : La Cimade - L'humanité passe par l'autre, 2022.

<https://www.lacimade.org/presse/le-conseil-detat-sanctionne-la-dematerialisation-illegale-des-demandes-d-e-titre-de-sejour/>.

³⁷ Site web de Making Waves : <https://mkwaves.org/?lang=en>

³⁸ MINISTÈRE DU TRAVAIL. « Guide pratique : La prescription de parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ». Ministère du travail, de la santé et des solidarités, 2023.

https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_iae.pdf.

d'autres termes, l'insertion professionnelle peut ne pas forcément être focalisée sur les travaux de main d'œuvre peu qualifiés.

FOCUS 3 : Making Waves (ACI, Noisy-le-Sec)

Entretien avec Mohammed Bensaber, co-fondateur de Making Waves

Caractéristiques	Missions
<ul style="list-style-type: none">→ Agréé JEP (Jeunesse Éducation Populaire), propose des ateliers radios dans missions locales, centres sociaux, etc.→ Association et chantier d'insertion (ACI)→ “L'insertion peut être aussi autre chose que du BTP ou de l'espace vert et du magasinage”→ Agréé pour 9 postes en insertion, postes de technicien réalisateur radio.	<ul style="list-style-type: none">→ Postulat de base : toutes les voix doivent être entendues notamment celles qu'on entend plus, autour de la radiobox, studio radio portable (un outil à quatre boutons), même pour les gens qui savent pas lire/écrire, un outil accessible pour ça→ Pôle studio : séries, des documentaires, penser le 93 (une série documentaire sur la Seine-Saint-Denis), profession banlieue→ Pôle insertion / éducation populaire→ Travailler contre le non-recours : rendre des personnes pas visibles, visibles.

Implantée dans un territoire souffrant particulièrement d'éloignement social et d'une population en proie à l'illectronisme, ses activités sont essentielles dans ce travail d'accès aux outils numériques et à l'emploi. Cependant, l'ACI fait part de plusieurs difficultés rencontrées dans son activité :

- a) Un équilibre économique de plus en plus fragile : La structure explique que la recherche de financements est de plus en plus dure, et ceux-ci de plus en plus faibles. Mohammed Bensaber explique : “la France s'américanise, l'état se désengage, tourne le dos aux plus précaires”.
- b) Atteindre la parité et diversité sociale : Making Waves doit continuellement innover pour réussir à avoir des effectifs variés. Il est particulièrement difficile d'atteindre les femmes isolées précise le co-fondateur de la structure : “La difficulté sociale n'est pas genrée mais les hommes occupent l'espace public. Par exemple, à Nanterre il y a une cité où ce sont 90% de femmes isolées, qui sont en grande difficulté dont le mari est en prison ou est parti. **Il faut aller chercher ce public et les réinsérer dans un parcours d'accès aux droits !**”.

Afin de faire face à ces difficultés et notamment promouvoir l'accès aux droits, Making Waves va sur le terrain et fait des micro-trottoirs dans la rue, interviewent les gens du quartier, et recréent du lien social sur le territoire tout en informant sur l'accès aux droits pour les potentiels travailleurs intéressés par la SIAE en les redirigeant vers prescripteurs habilités. Également, la structure a “sanctifié” ses lundis, où les salariés sont payés mais vont à leurs rendez-vous administratifs, “cela libère une charge mentale” explique Mohammed Bensaber.

2) Initiatives d'Emmaüs Connect : L'importance de l'accompagnement personnalisé

FOCUS 4 : Emmaüs Connect (Paris, Essonne, Créteil, Saint-Denis)

Entretien avec Perrine Malnoy, formatrice électronique

Caractéristiques	Missions
<ul style="list-style-type: none">→ Réseau d'accompagnants avec postes soutenus principalement par le Conseil Numérique France Service.→ Compte avec 14 espaces de solidarité numérique dans 8 départements et 7 régions.→ Autour de 500 Relais Numériques (structures de l'action sociale qui proposent de l'aide sur le numérique) en France.→ Accueille en ateliers les personnes suivies par leurs bénéficiaires, voire par une association, entreprise, ou institutions publiques.→ Propose des conventions de partenariats aux SIAE pour apporter équipement et accompagnements au numérique.	<ul style="list-style-type: none">→ Lutter contre l'illectronisme et accompagner les personnes vers l'autonomie numérique.→ Animer des ateliers d'accompagnement pour les structures municipales ou France Travail.→ Créer des réseaux de soutien où les participants peuvent échanger des connaissances, des expériences et s'entraider dans leur parcours d'inclusion numérique.→ Fournir des équipements numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones) à des prix abordables ou gratuitement pour ceux qui en ont besoin.

Les freins à l'emploi relevé par le réseau:

⇒ La mobilité et la garde d'enfants : "La mobilité entre les différentes communes de la Seine-Saint Denis est déficiente. A cela s'ajoute la forte absence de possibilité de garde d'enfants qui pose un vrai problème pour les familles monoparentales, femmes, et minorités de genre de trouver l'emploi."

⇒ Ignorance du fonctionnement pour obtenir du travail en ligne :

- Difficultés pour écrire un mail professionnel, ou savoir faire un CV et les objectifs qu'y sont attendus par les employeurs.
- Ignorance d'existence de plusieurs "job boards" et comment ils fonctionnent.
- Ces démarches ne sont faisables qu'avec plusieurs outils numériques.

Emmaüs Connect³⁹ évoque plusieurs difficultés :

- a) Un schéma d'action trop politisé : Perrine Malnoy reproche aux partenaires de se contenter de donner uniquement des chiffres d'intervention, sans évaluer l'impact réel alors qu'il est nécessaire d'"écouter un peu plus le terrain", et de s'accrocher aux personnes concernées et écouter leurs demandes.
- b) Des accompagnements insuffisants et peu efficaces : La formatrice électronique explique que les salariés en insertion reviennent aux ateliers ou décident d'aller à France Travail pour être aidés à faire leurs démarches, autrement dit, l'autonomie est rarement atteinte.

³⁹ Site web d'Emmaüs Connect : <https://emmaus-connect.org/nous-trouver/>

- c) Manque de mise en contact avec les réseaux locaux : Ce manque d'efficacité des ateliers serait dû à un manque de suivi total des salariés en insertion dans leur progression sur l'acquisition des compétences numériques, d'après Perrine Malnoy qui ajoute que "C'est difficile d'orienter, ça peut être difficile pour les gens d'avoir l'impression d'avoir un accompagnement totale, général sur les différents aspects de précarité (...) les acteurs ne se parlent pas forcément entre eux".

Afin de résorber ces difficultés, Emmaüs Connect approche les structures locales à travers le Consortium d'insertion local de Pantin, un réseau de collaboration entre les acteurs locaux qui vise à favoriser leur coopération et mutualiser leurs objectifs afin de faciliter l'insertion professionnelle et proposer un accompagnement plus personnalisé aux salariés en insertion.

3) *Les possibilités d'action des SIAEs face à l'illectronisme dans le T8*

Ces témoignages permettent de comprendre :

- **Que l'IAE est une des solutions pour lever l'illectronisme en tant que frein à l'emploi car elle peut réussir à rendre productive une personne qui ne l'était pas en raison de l'illectronisme** : Dans un premier temps, les SIAE réduisent la dépendance au numérique pour travailler et ensuite, les formations au numérique viennent compléter l'action des SIAE. Néanmoins, si les ateliers numériques sont essentiels, ils doivent être associés à l'apprentissage de la langue française. Comme l'a souligné Guilhem M. lors de notre entretien avec les Restos du Coeur, "le français et le numérique, c'est le nerf de la guerre".
- **Cependant, les ateliers numériques ont une efficacité partielle** : Même après avoir suivi des ateliers d'insertion, les individus restent souvent peu familiers des démarches appropriées pour leurs processus administratifs ou demandes de titre de séjour. Ils finissent par devoir reprendre des cours de formation numérique ou, par manque de confiance, ils préfèrent continuer de solliciter l'aide d'un tiers malgré avoir déjà reçu des formations. Ces tiers peuvent être des bénévoles tels que des écrivains publics ou des agences de France Travail dans le département mais elles ne sont pas idéales en ce qu'elles dépendent de la capacité économique des chercheurs d'emploi (pour les frais éventuels) et de la disponibilité des bénévoles.
- **Révélat la faible marge de manœuvre des SIAEs face à des difficultés structurelles** : Les structures de travail social se retrouvent "généralement sans mandat explicite ni définition claire au niveau institutionnel" explique Perrine Malnoy. De plus, les SIAEs sont débordées par les enjeux des territoires et doivent mettre en œuvre des solutions toutefois hétérogènes, peu formalisées et pleines d'incertitudes pédagogiques. Autrement dit, lorsqu'un changement institutionnel tel que la dématérialisation survient, ce sont les SIAEs qui doivent s'adapter quasi immédiatement sans un fort soutien en ressources humaines ou institutionnelles. Ainsi, les SIAE se retrouvent incapables d'adapter leurs ressources pour faire face aux nouveaux défis structurels dans le territoire.

Recommandations

Voici quelques propositions élaborées à partir de l'analyse effectuée des remontées du terrain :

1. **Renforcer la participation des acteurs du territoire aux réseaux institutionnels** : Pour renforcer l'efficacité des SIAE dans la région, il est essentiel de les intégrer dans des réseaux institutionnels locaux. Cela permettrait une mutualisation des ressources humaines, et financières, ainsi qu'un échange d'informations, partages d'outils, des formations, qui tout ensemble deviendraient possibles grâce aux économies d'échelle en se regroupant. Cette collaboration, réalisée au sein d'un réseau local, permettrait d'améliorer l'efficacité des interventions et de mieux adapter les ressources disponibles aux nouveaux défis.
2. **Personnaliser et reformuler l'accompagnement** : Les interventions doivent être adaptées aux besoins locaux tout en tenant compte les intérêts des acteurs territoriaux. Personnaliser l'accompagnement, comme le souligne Perrine Malnoy d'Emmaüs Connect, s'avère particulièrement efficace dans un contexte où l'administration est perçue comme déshumanisée. Il est également recommandé de programmer des moments dédiés pour les rendez-vous administratifs, libérant ainsi une charge mentale importante pour les accompagnants.
3. **Renforcer les solutions de substitutions au numérique** : Les travailleurs sociaux n'ont pas encore standardisé l'accompagnement numérique, ce qui conduit à des interventions inappropriées et inefficaces. Pour garantir l'accès aux droits, il est fondamental de proposer des alternatives aux démarches électroniques, mais ces interventions (comme celles-ci de faire « à la place ») doivent rester limitées et utilisées seulement en cas de nécessité extraordinaire.

Chapitre 3 : Mal-logement et précarité énergétique dans l'Ouest 95

Lors de rencontres avec des SIAE de la région Ile-de-France au début de l'écriture de ce rapport, il est rapidement apparu que le logement et les problématiques y étant liées représentent un enjeu clé de l'action d'accompagnement des structures de l'IAE. Ces difficultés liées au logement ne sont ni surprenantes, ni nouvelles, puisqu'en février 1954 déjà, l'abbé Pierre alertait sur les conditions indignes de vie des "sans logis". Elles prennent diverses formes, fréquemment regroupées sous le terme de "mal-logement" défini comme des "*situations de logement qui ne répondent pas aux normes minimum d'une société donnée, ou dans lesquelles la personne ne maîtrise, elle-même, pas la durée de son hébergement*"⁴⁰. Le mal-logement peut prendre trois formes qui ne se recoupent pas nécessairement : la mauvaise qualité de l'habitat (bruit, humidité, chauffage défaillant, etc.), la superficie trop faible, ou la précarité de l'hébergement. Les mal-logés sont en pratique dans des situations très différentes puisque la notion désigne tout autant des personnes sans domicile fixe que des personnes ayant un logement mais ce dernier est insalubre ou trop étroit.

Ainsi, les problématiques liées au logement sont distinguées en trois catégories par l'INSEE : les personnes sans-domicile, les personnes sans logement personnel et les personnes vivant dans un logement privé de confort matériel (insalubrité, humidité, insuffisance de chauffage) ou causé par le surpeuplement de celui-ci⁴¹. Le mal-logement touche aujourd'hui 4 millions de personnes en France⁴², la plupart se trouvant dans la dernière catégorie de l'INSEE. En Ile-de-France, 2 ménages sur 3 ont des logements énergivores ou très énergivores. Le territoire de Cergy-Pontoise et l'Ouest 95 sont touchés par les mêmes difficultés que l'ensemble de l'Île-de-France : très forte tension du marché, paupérisation des publics mais présente toutefois certaines particularités. En IDF comme dans l'Ouest 95 plus particulièrement, les ménages sont poussés à consacrer une part importante de leurs ressources pour se chauffer, parfois sans pour autant réussir à le faire correctement, dans un contexte de précarité globale croissante.

En France, 58 % des ménages sont propriétaires occupants (20% d'accédants, 38% de non accédants), 25 % sont locataires d'un bailleur privé, 18 % locataires d'un organisme de logement social, ce qui représente 10,2 millions de personnes⁴³. En France, fin 2022, environ 2,4 millions de demandes de logements sociaux étaient encore non pourvues, dont 790 000 demandes de ménages déjà locataires Hlm. En 2022, en Ile-de-France, le niveau de satisfaction des demandes Hlm s'élevait à 10%. Parmi les causes de cette crise du logement annoncée

⁴⁰ CENTRE D'OBSERVATION DE LA SOCIÉTÉ. « Mal-logement ». *observationsociete.fr* (blog), 2022. <https://www.observationsociete.fr/definitions/mal-logement/>.

⁴¹ INSEE. « Inégalités d'accès au logement. Trois éclairages ». INSEE- Division Logement, 2014. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2405162/inegalites-280214-rougerie.pdf>.

⁴² MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. « Chiffres clés du logement - Édition 2022 ». Données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et les transports. CGDD-SDES, 2022. <https://statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-logement-edition-2022>.

⁴³ SOUCHET, Valérie. « Dossier. Les chiffres du logement social ». L'Union sociale pour l'habitat, 2024. <https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/economie-financement/dossier-les-chiffres-du-logement-social>.

depuis plusieurs années se trouvent : la hausse des loyers, des taux du crédit immobilier, la rétractation de l'offre locative corrélée à l'action des plateformes de locations touristiques, la chute de la construction neuve de logements, sociaux ou non et la pénurie de logements en particulier sur le marché locatif. Les besoins en logement sont également affectés par la modification croissante de la structure familiale et des dynamiques démographiques impactées par le solde migratoire, démographie et les migrations internes.

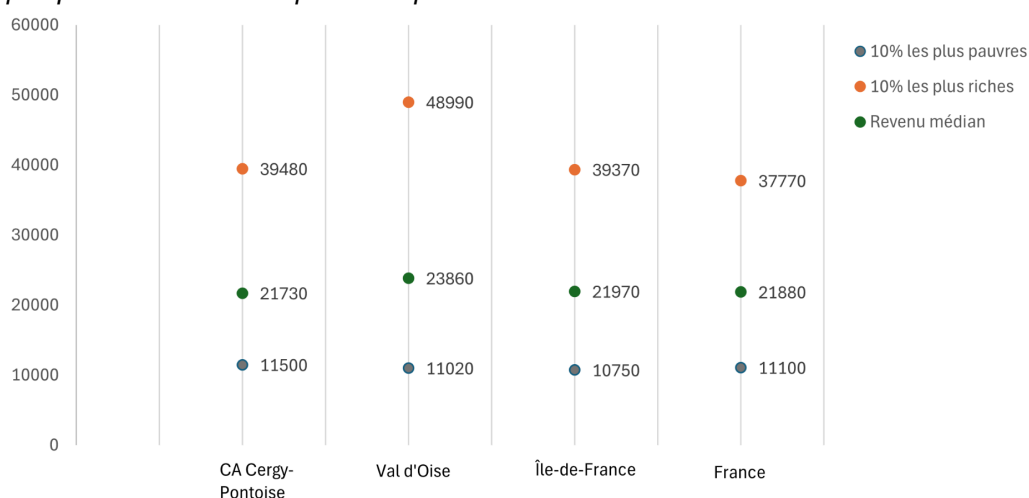
Cette crise du logement fragilise l'emploi directement puisque les organismes Hlm sont également des acteurs économiques créateurs d'emplois, autant qu'indirectement puisqu'elle aggrave la fracture sociale générale, la possibilité des individus d'accéder de manière pérenne à un emploi, à des formations, à pouvoir s'insérer dans la vie active.

L'état du logement dans l'Ouest 95

1) Contexte socio-économique de l'Ouest 95 et politiques de logement

Le bassin de l'Ouest 95 est fortement impacté par la performance économique de ses communes. Parmi celles-ci, l'agglomération de Cergy-Pontoise se distingue par son importance économique. Au cours des dernières années, cette agglomération a connu une augmentation de son taux de pauvreté, passant 15,7% en 2013 à 16,3% en 2018 ⁴⁴. Pendant cette période, le nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté a augmenté de 1 094, atteignant ainsi 12 460. De plus, elle représente l'agglomération affichant le revenu médian le plus bas du département. De fait, la majorité des logements sociaux livrés au cours de la dernière décennie se trouvent à Cergy et à Pontoise. De plus, une analyse des revenus disponibles par personne pour les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches, ainsi que le revenu médian permet de souligner la similitude de Cergy-Pontoise par rapport au reste de l'Île-de-France (Graphique 1).

Graphique 1. Revenus disponibles par unité de consommation en euros courants 2018



⁴⁴ DIRECTION DE LA STRATÉGIE URBAINE ET DES SOLIDARITÉS. « Programme local de l'habitat 2023-2028. État des lieux habitant de l'agglomération de Cergy-Pontoise ». DRIHL Île-de-France, Service Habitat Cergy-Pontoise agglo, 2023.

https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/contribution_srh - epci_ca_cp_1.pdf.

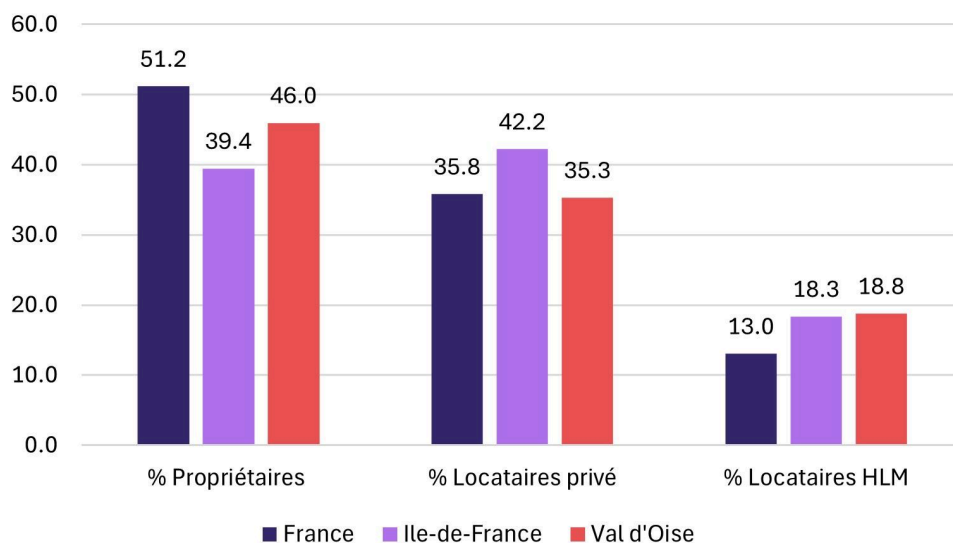
Lecture : Parmi les 10% les plus pauvres du CA Cergy-Pontoise, une unité de consommation avait en 2018 11500€ de revenus disponibles, un montant égal à peu près au revenu disponible dans le Val-d'Oise, en Île-de-France et en France pour une personne parmi les 10% les plus pauvres.

Données : INSEE, Recensement de la population 2018

Il convient de noter qu'au sein des territoires franciliens, l'offre et la demande de logements sont fortement influencées par les développements locaux, parmi lesquels la crise sanitaire de la Covid-19 occupe une place prépondérante. Cette crise a laissé des effets durables sur la population, comme le montre le Rapport Annuel du mal-logement de la Fondation Abbé Pierre, avec une augmentation significative des expulsions injustes depuis 2020⁴⁵. L'accès au logement n'a pas été rétabli depuis cette crise, et sa disponibilité s'est même restreinte. De fait, l'accès au logement pour les personnes sans domicile fixe, celles qui en ont le plus besoin, n'a pas progressé entre 2017 et 2022⁴⁶.

La répartition des logements dans le Val d'Oise montre que la part de résidences principales occupées par des propriétaires est plus grande qu'ailleurs en Île-de-France, restant malgré tout en deçà des données nationales (Graphique 2). La part de logements occupés par des locataires HLM est environ égale à la part de ce type de locataire en Île-de-France, permettant à ce cas d'étude d'informer également sur le reste de la région.

Graphique 2. Répartition des logements aux niveaux national, régional et départemental



Lecture : Dans le Val d'Oise, 46% des logements sont occupés par des propriétaires, alors qu'en Île-de-France c'est le cas pour uniquement 38,4% des logements.

Données : INSEE, Recensements de la population 2022.

Toutefois, il est important de souligner que la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise se démarque par rapport au reste de l'Île-de-France puisque la part de logements individuels y est plus importante (8,1 > 2,8). A cela s'ajoutent des réserves foncières encore disponibles et un taux de rotation dans le parc social un peu plus élevé. De ce fait, la situation du

⁴⁵ Ibid. FONDATION ABBÉ PIERRE 2024.

⁴⁶ Ibid. FONDATION ABBÉ PIERRE 2024.

logement social y est légèrement moins tendue qu'à l'échelle régionale. Toutefois, si le département 95 est composé de logements sociaux plus grands (notamment en termes de logements avec 5 pièces ou plus) par rapport à la moyenne IDF pour l'ensemble des résidences principales, on y trouve bien moins de place de logements-foyers par rapport au reste de la région. Ainsi, les personnes en situation de grande précarité et d'éloignement fort de l'emploi peuvent se retrouver plus fortement désavantagées dans ce qui touche au logement (Tableau 1).

Tableau 1. Le parc locatif social en Île-de-France au 1er janvier 2022

Territoire	Nombre de logements sociaux (2022)	Part des logements individuels en %	Part des logements collectifs en %
France	5 092 505	15,4	82,1
Île-de-France	1 364 025	2,8	93,5
Val d'Oise	129 256	6,5	90,9
CA de Cergy-Pontoise	27 307	8,1	83,1

Lecture : Le parc locatif social du CA de Cergy-Pontoise présente 8,1% de logements individuels pour 2,8% en Île-de-France.

Données : SDES, RPLS au 1er janvier 2022⁴⁷.

Il est également crucial de prêter attention au sujet de la précarité énergétique des ménages vivant dans l'Ouest 95. Nationalement, le parc social d'Île-de-France est plus ancien qu'au niveau national, avec une ancienneté moyenne de 44,7 ans, contre 40,5 ans en France métropolitaine (Tableau 2). Cet écart est plus important encore dans le Val d'Oise, esquissant une spécificité du territoire en matière de logement. En effet, puisqu'une part importante du parc a été construite sur une période de temps restreinte, le territoire est sujet à un risque de vieillissement « en bloc » des logements sociaux, accentuant le besoin de solutions pour remédier à la précarité énergétique liée à cet état de fait dans le département et le bassin d'emploi Ouest 95.

Tableau 2. Logements sociaux selon leur ancienneté au 1er janvier 2022

Territoire	Logements (- de 5 ans)	Logements (5-9 ans)	Logements (10-19 ans)	Logements (20-39 ans)	Logements (40-59 ans)	Logements (+60 ans)
France	6,2%	7,4%	10,1%	21,6%	37,1%	17,6%
Île-de-France	5,6%	6,1%	7,4%	20,8%	36,4%	23,6%
Val d'Oise	6,8%	5,8%	7,9%	20,1%	44,7%	14,7%

Lecture : Le parc locatif social du Val d'Oise présente une part plus importante de logements âgés de 40 à 59 ans que le reste de l'Île-de-France et que la moyenne nationale.

Données : SDES, RPLS au 1er janvier 2022.

⁴⁷ DIRECTION DE LA STRATÉGIE URBAINE ET DES SOLIDARITÉS. « Le parc locatif social en Île-de-France au 1er janvier 2022 ». DRIHL Île-de-France, Service des Observatoires, des Études et de l'Évaluation, 2022. https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/le_parc_social_au_1er_janvier_2022.pdf.

2) Impact de l'Habitat Dégradé

Bien que le marché du logement soit largement régulé par l'État en termes d'offre disponible, il est crucial de prendre en compte les besoins de la population demandeuse. Dans ce contexte, les demandeurs franciliens signalent des problèmes structurels touchant les logements sociaux, notamment en matière d'insuffisance matérielle.

Parmi ces problèmes, celui rencontré le plus fréquemment est lié aux conditions de vie dans des logements extrêmement consommateurs en énergie. Il est fréquent que les résidents souffrent du froid, que les logements présentent des signes d'humidité, une mauvaise isolation ou chauffage, voire qu'ils ne disposent pas de chauffage central⁴⁸. Dans l'Ouest 95, cette corrélation est empiriquement étayée par l'état des logements. Par exemple, la région de Cergy-Pontoise compte un nombre élevé de logements privés potentiellement indignes, concentrés principalement dans cette zone urbaine⁴⁹. De manière générale, environ 29% des logements sociaux en Île-de-France affichent des étiquettes de performance énergétique E, F ou G. Dans l'Ouest 95, la grande majorité de ces logements se situent dans les centres urbains. Dans un contexte où les urgences climatiques se multiplient, il est impératif de promouvoir un développement du logement visant à prévenir la détérioration de ces conditions.

De plus, les habitations indignes ou dégradées dans lesquelles les locataires sont contraints de vivre peuvent poser des problèmes supplémentaires. Par exemple, ces logements peuvent ne pas disposer de cuisine, de toilettes, de douches ou même de lits⁵⁰. Ces conditions de logement perturbent le fonctionnement normal des locataires et ajoutent du stress à leur vie quotidienne, en les obligeant à accéder à des services alimentaires et de transport de manière tertiaire, tout en limitant leur accès aux droits fondamentaux. Par ailleurs, l'insuffisance matérielle a un impact direct sur la santé des locataires. Selon l'Institut Paris Région, "*de nombreuses pathologies sont accentuées, voire provoquées par un habitat dégradé : maladies respiratoires, maladies infectieuses, accidents domestiques, saturnisme, intoxication au monoxyde de carbone*"⁵¹. Ces maladies peuvent toucher les occupants dès leur enfance et rester non traitées sur le long terme. Dans une étude sur l'aspect multidimensionnel de la pauvreté, on retrouve des témoignages de femmes à la tête de foyers monoparentaux qui, malades, "choisissent" de ne pas séjourner à l'hôpital pour recevoir des soins adéquats car ce séjour entraîne des répercussions négatives trop complexes⁵². De plus, elles peuvent influencer leur santé mentale, entraînant des

⁴⁸ DIETRICH-RAGON, Pascale. « Qui rêve du logement social ? » *Sociologie* 4, n° 1 (2013): 19-42.
<https://doi.org/10.3917/socio.041.0019>.

⁴⁹ OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ, et INSTITUT PARIS RÉGION. « 95 Ouest. Profil des territoires de coordination. » IPR, ORS-IDF, 2019.
https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/2019/territoireCoordination/95_ouest_2019.pdf.

⁵⁰ *Ibid.* FONDATION ABBÉ PIERRE 2024.

⁵¹ INSTITUT PARIS RÉGION. « Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme ». Les carnets pratiques de l'Institut Paris Région n°13, 2021.
https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2612/cp13_bat_web.pdf.

⁵² SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE, et ATD QUART MONDE, « Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs « Tout est lié, rien n'est figé », Montreuil: ATD Quart Monde, union-habitat.org, 2019.
<https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/habitants-politiques-sociales/rapport-dimensions-de-la-pauvrete-en-france>

problèmes de sommeil, de concentration et d'humeur, ainsi qu'un sentiment de dévalorisation personnelle lié à la dépréciation de leur logement⁵³.

3) *Barrières d'accès au logement social*

Ces défis sont particulièrement préoccupants pour les populations les plus vulnérables. Par exemple, Bunel et al. ont constaté que l'accès aux logements sociaux est plus limité pour les populations d'origine maghrébine, indépendamment de leur situation financière⁵⁴. Étant donné que ces populations, souvent primo-arrivantes, ont moins accès à l'emploi et sont moins bien rémunérées, cela signifie que l'accès au logement est restreint pour ceux qui en ont le plus besoin⁵⁵. Ce constat est confirmé par les directeurs de SIAEs qui remarquent la difficulté pour loger les personnes accompagnées d'origines étrangères. Certains soulignent l'impact du changement du dispositif Action patronale au profit d'Action logement, qui rendrait plus prégnant ces discriminations fondées sur les origines et les revenus. Ces défis sont exacerbés par les nouvelles lois sur l'immigration, qui compliquent les démarches administratives pour les populations immigrées. De plus, des groupes tels que les familles monoparentales, fortement concentrées dans l'Ouest 95 et ayant un accès limité aux ressources, se retrouvent souvent dans des logements énergivores, aggravant ainsi leur situation de pauvreté⁵⁶.

Il ressort de l'analyse que l'état actuel du marché du logement ne répond pas aux besoins des populations les plus vulnérables. De plus, une grande partie des personnes, même en période de crise, préfèrent éviter les démarches administratives liées à la recherche d'un logement social⁵⁷ ou ne savent pas quelles démarches initier pour en bénéficier. En cela, l'accompagnement socio-professionnel au cœur de l'action de l'IAE, notamment au sein des Ateliers et Chantiers de l'Insertion, est crucial. Les personnes éloignées de la société peuvent hésiter à s'engager dans les démarches pour obtenir un logement social, le considérant parfois comme insuffisant et stigmatisant au sein de leurs communautés. De plus, les demandeurs de logement estiment souvent que les règles d'attribution de logements sont peu claires, inefficaces et injustes, un constat appuyé par la recherche⁵⁸. L'offre de logement actuelle ne répond pas de manière satisfaisante à la demande, croissante⁵⁹. Pourtant, ce sujet est un frein principal à la réinsertion : il est souligné par toutes les structures interrogées, qui expriment le fait que les personnes en grande précarité, encore plus lorsqu'elles sont avec leur famille, cherchent toujours à trouver un toit avant d'envisager des démarches pour s'insérer professionnellement en France.

⁵³ *Ibid.* FONDATION ABBÉ PIERRE 2024.

⁵⁴ BUNEL, Mathieu, Yannick L'HORTY, Loic Du PARQUET, et Pascale PETIT. « Les discriminations dans l'accès au logement à Paris : une expérience contrôlée ». *Théorie et Évaluation des Politiques Publiques*, TEPP Rapport de recherche, 2017. <https://shs.hal.science/halshs-01521995/document>.

⁵⁵ INSEE. Immigrés et descendants d'immigrés en France. 2023
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793276?sommaire=6793391>

⁵⁶ *Ibid.* FONDATION ABBÉ PIERRE 2024.

⁵⁷ *Ibid.* DIETRICH-RAGON 2013.

⁵⁸ LÉVY-VROELANT, Claire, et Didier VANONI. « Le mal-logement est-il soluble dans le logement social ? De l'émergence de la demande au refus d'attribution ». *Informations sociales* 184, n° 4 (2014): 92-102.
<https://doi.org/10.3917/inso.184.0092>.

⁵⁹ RAAD, Lina. « Pour qui produit-on du logement social ? Le cas de la banlieue rouge ». *Espaces et sociétés* 170, n° 3 (2017): 33-50. <https://doi.org/10.3917/esp.170.0033>.

Actions des SIAE dans l'Ouest 95

FOCUS 5 : Equalis (ACI, Seine-et-Marne)

Entretien avec Dalil Benmehidi, Directeur du chantier bâtiment de Conflans Sainte-Honorine

Entretien avec Nathalie Rouyer Directrice des opérations régionales Centre-Val de Loire

Caractéristiques	Missions
<ul style="list-style-type: none">→ 10 chantiers d'insertion, dont 1 chantier bâtiment.→ Environ 650 salariés en insertion/an dont environ 9/ an pour le chantier bâtiment.→ CDDI de 6 mois, renouvelables jusqu'à 2 ans.→ Public homme en majorité pour le chantier bâtiment, 90% issus de l'immigration environ, 1 à 2 personnes/an en réinsertion après peine de prison	<ul style="list-style-type: none">→ Mobiliser le salarié pour qu'il se réapproprie un rythme de travail avec des horaires et des collègues→ Donner des clés tout au long du contrat, suivi et accompagnement renforcés→ Moitié des activités réalisées en interne (pour les 1700 logements d'Equalis), moitié en externe pour les collectivités, mairies, particuliers.→ Orientation des publics par les Missions locales, France Travail, travailleurs sociaux.→ Accompagnement renforcé, “un tremplin qui conjugue accompagnement professionnel et social”

Les freins à l'emploi relevé par l'ACI:

- ⇒ Frein linguistique pour les publics venant de l'étranger
- ⇒ Accès aux droits et au logement dans une situation critique
 - Crise du logement, listes d'attentes interminables pour les logements sociaux
 - Discrimination selon le revenu et l'origine des personnes
 - Le logement est souvent la préoccupation principale des personnes suivies, avant la formation ou l'emploi.

Des difficultés pour les ateliers et chantiers d'insertion du bâtiment

Au-delà des freins à l'insertion partagés par la plupart des SIAE, qui concernent la mobilité, le logement, la langue, l'expérience de vie et les difficultés personnelles des salariés, autant que la santé, les ACI du bâtiment font face à des difficultés de recrutement dans leur secteur d'activité. Souvent, les travailleurs préfèrent travailler de manière non déclarée, car ce type d'activité leur permet une meilleure rémunération et des démarches moins lourdes. Pourtant, l'accompagnement proposé par les ACI est conséquent, et la connaissance des différents dispositifs présents sur le territoire français permet aux accompagnants socio-professionnels des structures d'orienter les salariés et de débloquer des situations de grande précarité. Cet état de fait, la moindre attractivité du secteur du bâtiment, souligne combien l'IAE ne peut être pensée uniquement comme un dispositif permettant de combler les secteurs en "tension". Son but est d'aider les personnes à construire un projet professionnel solide, et à leur donner des clés et un

tremplin pour le mener à bien. La diversification de l'activité des SIAE est en ce sens très positive. Elle permet la transmission de savoir-faire diversifiés, et dépasse la seule occupation récréationnelle.

L'action des SIAE du bâtiment pourrait néanmoins contribuer à rendre disponible plus de solutions de logement pour les publics plus ou moins précaires. Dans le cas de structures comme Equalis⁶⁰, qui combinent une action pour l'IAE et des dispositifs d'hébergement, les salariés en apprentissage du BTP ont un impact important pour la rénovation des logements. La remise en état des logements proposés est assurée par la SIAE, sur un système de devis et facturation. De plus, les structures remarquent que les artisans acceptent de moins en moins de "petits chantiers", là où les ACI du bâtiment peuvent se positionner avec leurs salariés. Equalis mentionne le problème de la rentabilité des structures, découlant du constat que de nombreuses d'entre elles ont fermé ces dernières années, faute de fonds suffisants. La pertinence de mener une réflexion globale sur l'augmentation potentielle des plafonds de chiffres d'affaires imposés aux structures a été évoquée à plusieurs reprises.

Recommandations

- 1. Trouver un équilibre pérenne entre subventions de l'Etat et plafonds de chiffre d'affaire pour les SIAE :** Afin de soutenir la pérennité des SIAE dans l'Ouest 95, il semble pertinent de réfléchir aux plafonds de chiffres d'affaire imposés aux structures, puisqu'une augmentation de ces taux pourraient permettre aux structures d'atteindre une plus grande autonomie financière, de mieux accompagner leurs salariés en insertion en permettant de financer des temps pleins pour les accompagnateurs socio-professionnels des structures, et ainsi d'accroître leur impact social. Cette mesure permettrait également de stimuler l'innovation et l'entrepreneuriat social au sein des SIAE, renforçant ainsi leur capacité à répondre aux besoins des populations vulnérables de la région. Toutefois, **une augmentation de ces plafonds ne doit pas se faire en échange d'une réduction des subventions de l'Etat, colonne vertébrale de l'action des SIAE.**
- 2. Maintenir et renforcer le dialogue avec les acteurs de l'Etat, les collectivités, les travailleurs sociaux et les autres acteurs de l'IAE :** Dans les départements où le dialogue de gestion est maintenu et régulier avec le département et les agences délocalisées de l'Etat, de nombreux freins aux missions des SIAE sont débloqués. Le renforcement des liens avec d'autres structures qui portent notamment des centres d'hébergement d'urgence (CHU, CHRS, ALTO, etc) pourraient améliorer les conditions de vie des salariés, dans l'attente de trouver une solution de logement plus pérenne. Des formations ou sensibilisations des salariés de France Travail à l'IAE pourraient améliorer le recrutement de salariés dans les SIAE qui peinent à remplir leurs postes : si un référent IAE existe souvent, une meilleure connaissance de ce dispositif par tous les salariés pourrait faire une différence. Toutefois, il ressort de l'analyse menée, que les relations humaines jouent un rôle décisif dans la capacité d'agir des structures. La vision de l'IAE qu'ont les interlocuteurs du côté de l'Etat peut grandement influencer l'aide et le soutien que les structures reçoivent.

⁶⁰ Site web d'Equalis : <https://www.equalis.org/>

3. Développer des filières d'éco-construction mobilisant l'écosystème de l'IAE .: Face à la détérioration des conditions de logement dans la région, des programmes pour soutenir l'engagement et l'innovation des SIAE dans la rénovation de logements (par le biais de marchés publics avec les bailleurs sociaux par exemple, ou pour les structures portant des hébergements d'urgence) et l'amélioration de leur efficacité énergétique (de remise en état des logements vétustes, d'isolation). Comme exprimé par des acteurs de l'IAE à plusieurs reprises, les structures devraient pouvoir être considérées comme productrices de biens et services au même titre que d'autres structures hors-IAE. Ces initiatives peuvent contribuer à améliorer la qualité de vie des résidents tout en réduisant l'empreinte environnementale des bâtiments, offrant ainsi des solutions durables aux défis liés au logement dans l'Ouest 95. La démocratisation de campagnes auprès des publics précaires pour repenser les modes de consommation énergétique (par ex: les jeux développés par l'ARS 95) semble également être une solution efficace et pertinente.

Chapitre 4 : Mobilités et intégration sociale dans l'Est (77)

La Seine-et-Marne (77) couvre près de la moitié de la superficie d'Île-de-France et abrite environ 1.39 million d'habitants. Pourtant, seuls 7.8 % des emplois régionaux sont situés sur ce territoire. Le département est le plus résidentiel de France en 2019⁶¹, ce qui lui confère un statut intermédiaire entre l'espace parisien et les communes de province. Toutefois, il se distingue par des caractéristiques qui soulèvent des préoccupations significatives quant à l'isolement social et géographique de ses habitants. Le taux d'emploi figure notamment parmi les plus faibles de la région⁶².

Avec plus de 90% des ménages possédant au moins une voiture, la dynamique résidentielle de cette région contraste fortement avec celle de la petite couronne de Paris⁶³. La dépendance accrue à la voiture individuelle se ressent pour les trajets professionnels, à l'exception des résidents proches des axes desservis par les lignes RER (A, B, D, E) et Transiliens (K, P, R). De fait, le département peut être confronté à des problèmes de circulation routière via des embouteillages fréquents : par exemple l'autoroute A4 accumule plus de 200 000 véhicules par jour à certains endroits⁶⁴. Cet afflux routier peut générer un sentiment d'anxiété chez les travailleurs confrontés à des formes de "migrations pendulaires", compromettant la qualité de vie, la fluidité des déplacements quotidiens et aggravant *in fine* les phénomènes de ségrégation socio-spatiale⁶⁵. Il est possible que l'isolement géographique génère en ce sens des problèmes de santé mentale à travers la forme d'un cercle vicieux où les individus se retrouvent enfermés dans un cycle de précarité et de difficultés d'insertion⁶⁶. Le coût n'est d'ailleurs pas seulement psychologique : il est aussi économique et écologique car les embouteillages engendrent des taux de pollution importants, augmentent le bilan carbone des travailleurs et forment des pertes de temps et de productivité considérables⁶⁷.

En outre, le manque de transports publics sur l'ensemble du territoire aggrave la situation. Il laisse de vastes zones non desservies et contribue à l'isolement de certains secteurs reculés. Ce manque d'accessibilité des transports publics a des implications directes sur les questions autour de la mobilité comme levier de l'inclusion sociale des habitants, exacerbant le fossé entre les régions desservies et celles qui ne le sont pas. Les données statistiques révèlent par ailleurs

⁶¹ INSEE. « La Seine-et-Marne : un département résidentiel et contrasté ». Insee Analyses Ile-de-France - n°106, 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4231910>.

⁶² *Ibid.* INSEE 2019 « La Seine-et-Marne : un département résidentiel et contrasté ».

⁶³ *Ibid.* Statistiques locales de l'INSEE 2022.

https://statistiques-locales.insee.fr/#bbox=147355.6360046.340281.260623&c=indicator&i=pop_legales.pmun&s=2021&t=A01&view=map1

⁶⁴ Chiffres de trafic publiés par le Ministère de la Transition écologique et solidaire.

⁶⁵ GROUX, Guillaume LE, Julie VALLÉE, et Hadrien COMMENGES. « Social Segregation around the Clock in the Paris Region (France) ». *Journal of Transport Geography* 59 (2017): 134.

<https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2017.02.003>.

⁶⁶ VALLÉE, Julie, Emmanuelle CADOT, Christelle ROUSTIT, Isabelle PARIZOT, et Pierre CHAUVIN. « The Role of Daily Mobility in Mental Health Inequalities: The Interactive Influence of Activity Space and Neighbourhood of Residence on Depression ». *Social Science & Medicine* (1982) 73, n° 8 (octobre 2011): 1133-44. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2011.08.009>.

⁶⁷ FARINELLI, Bernard. « Préférer la mobilité ou la proximité ? » *Population & Avenir* 728, n° 3 (2016): 14-16. <https://doi.org/10.3917/popav.728.0014>.

un recul de la population à l'extrême-est du département⁶⁸, loin de l'influence directe de l'aire urbaine de Paris. À l'inverse, cette dernière connaît une augmentation démographique significative qui souligne les disparités territoriales en matière d'attractivité et de développement de la région Île-de-France.

L'objectif de cette dernière partie est ainsi de porter un regard spécifique sur les questions autour des mobilités du département de Seine-et-Marne. Les migrations pendulaires et l'isolement socio-géographique qui en découle peuvent engendrer à la fois des difficultés de bien-être pour les travailleurs et des freins à l'embauche pour ceux qui souhaitent accéder au marché de l'emploi. Dans un rapport de 2019 sur "l'insertion des chômeurs par l'activité économique", la Cour des Comptes précisait déjà que les principales difficultés résident, entre autres, dans l'absence d'offre suffisante d'emploi dans la région du demandeur, l'absence de permis de conduire ou encore des problèmes de santé parmi lesquels la dépression occupe une place importante⁶⁹. Ce sont autant de facteurs qui sont liés de près ou de loin aux problématiques de mobilités, soit en tant que causes ou en tant que conséquences.

Les questions de mobilités dans l'Est 77

1) Un département reculé et marqué par la voiture

En 2019, l'INSEE opère une typologie du département de Seine-et-Marne selon des caractéristiques socioéconomiques, comme le niveau de vie médian, l'origine des revenus et les disparités spatiales conduisant *in fine* à un risque différencié d'isolement des habitants des différentes intercommunalités (EPCI)⁷⁰ :

- Une petite zone à l'ouest, dans la dynamique de la métropole parisienne, notamment avec l'aéroport Roissy Charles De Gaulle ;
- Une vaste zone centrale se caractérisant comme un "anneau résidentiel", avec des communes telles que Fontainebleau ;
- Une zone rurale à l'est prenant la forme de périphéries fragilisées, comptant Coulommiers ou encore Provins ;
- Une zone dépendante des principales villes, comme Meaux ou Meluns, caractéristique d'une forme de pauvreté urbaine.

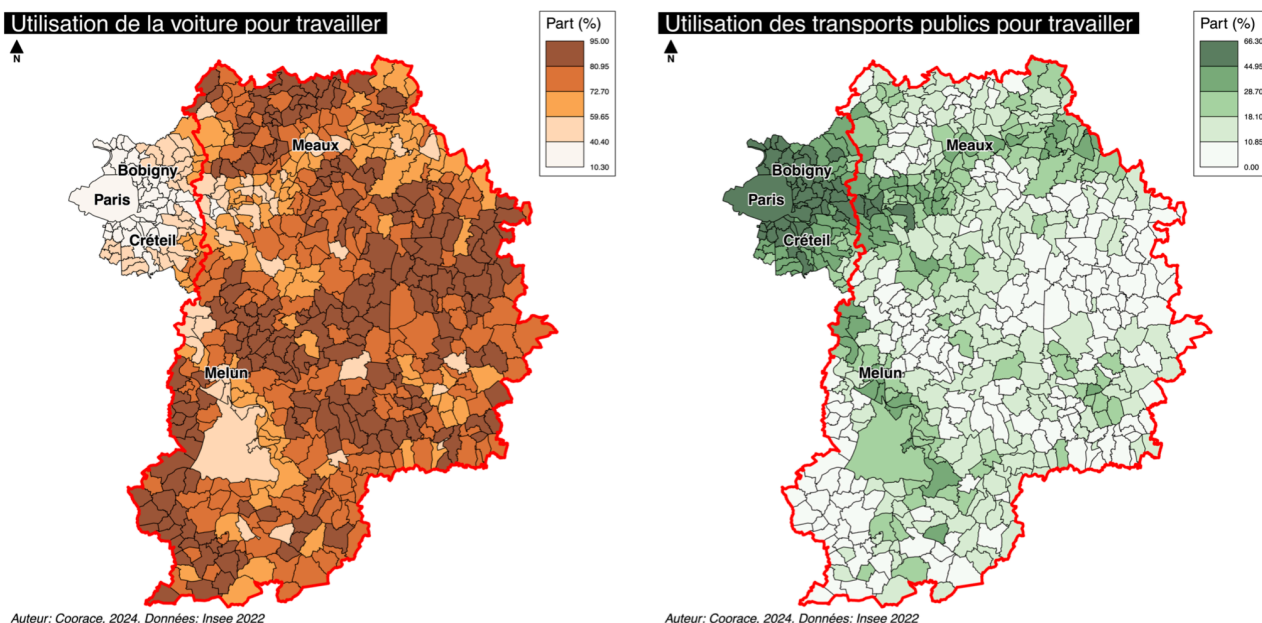
Ce partitionnement met principalement en évidence les difficultés du département en termes de dynamisme économique. Par conséquent, les formes de migrations pendulaires sont importantes, les habitants devant majoritairement se déplacer dans des régions extérieures pour aller travailler. Cela fait de la voiture une caractéristique centrale dans l'insertion socio-professionnelle. D'une part, elle assure une forme d'autonomie pour les individus qui peuvent réduire les contraintes de déplacement pour aller travailler. D'autre part, elle garantit aussi la persistance du lien social pour les habitants qui évitent par là de s'isoler des autres régions. En se basant sur les statistiques locales de l'Insee, en particulier sur les indicateurs mesurant le taux de la population par

⁶⁸ *Ibid.* Statistiques locales de l'INSEE, 2022.

⁶⁹ COUR DES COMPTES. « L'insertion des chômeurs par l'activité économique. Une politique à conforter. » Cour des comptes - Rapport public thématique, 2019.
<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-01/20190115-rapport-insertion-chomeurs.pdf>.

⁷⁰ *Ibid.* INSEE 2019 « La Seine-et-Marne : un département résidentiel et contrasté ».

commune utilisant soit la voiture soit les transports publics pour aller travailler, il est frappant d'observer la complémentarité entre les deux (voir cartes ci-dessous).

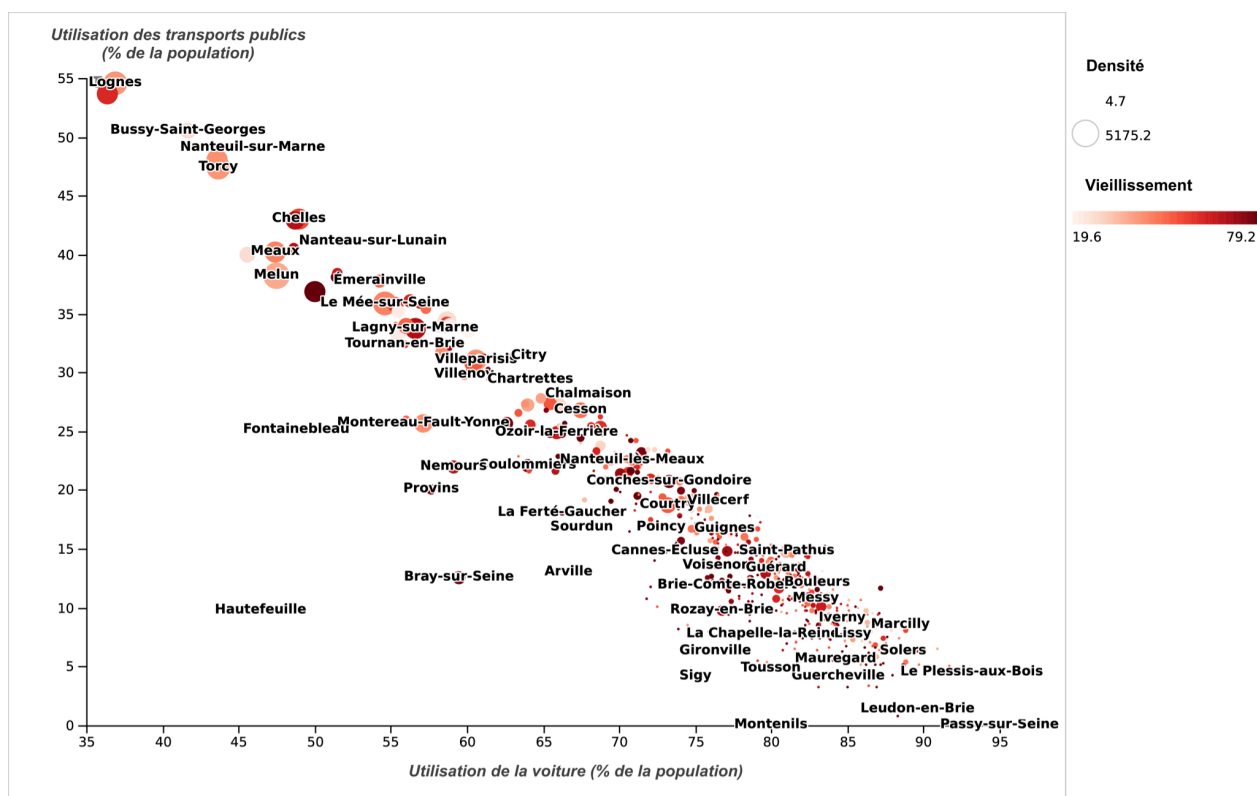


Dans près de la moitié des communes du département (encadré en rouge sur les cartes), la part d'utilisation de la voiture chez les habitants est supérieure à 80%, allant même jusqu'à 95%. Dans l'autre moitié, le taux reste important puisqu'il reste au-dessus de 60%. À l'inverse, en ce qui concerne l'utilisation des transports publics, la part des habitants qui y ont recours pour aller travailler est très faible, en dessous de 20% dans la plupart des communes. En réalité, les deux cartes ci-dessus mettent en évidence les différents axes desservis par les Transiliens ou les RER, l'utilisation de la voiture étant plus faible sur leurs axes. Mais surtout, c'est la coupure avec les autres départements présents sur la carte, Paris (75), la Seine-Saint-Denis (93) et le Val-de-Marne (94), qui est rendue visible. Le département de la Seine-et-Marne se distingue ainsi par des zones résidentielles, moins desservies, procurant un risque d'isolement des habitants non mobiles.

Les conséquences de l'isolement sont autant de facteurs qui deviennent ensuite des causes et ainsi de suite, entretenant le département dans un cercle vicieux : le recul démographique, le vieillissement de la population, la faible densité des communes. Le graphique 3 montre clairement la forte corrélation négative entre le taux d'utilisation de la voiture et des transports en commun - plus la voiture est utilisée, moins les transports le sont - et des indicateurs démographiques⁷¹. Ainsi, les communes ayant peu recours aux transports publics, donc faisant un usage élevé de la voiture, sont généralement peu denses. Cela laisse induire qu'elles sont majoritairement rurales. Inversement, les communes avec un fort taux d'utilisation des transports ont une densité plus haute. Le vieillissement de la population semble quant à lui être assez éparse. La question centrale émanant des problèmes de mobilité se pose ainsi pour les travailleurs résidant dans des communes rurales, ne disposant pas du permis de conduire.

⁷¹ Les données proviennent une nouvelle fois des indicateurs statistiques locaux de l'INSEE 2022.

Graphique 3. Lien entre les moyens de transport et les indicateurs démographiques par commune



Lecture : La part des habitants de la commune de Chelles (77) qui utilisent les transports en commun pour aller travailler est d'environ 45%, tandis qu'elle est de près de 50% pour ceux qui utilisent la voiture. La commune est faiblement peuplée (cercle réduit) et l'indicateur de vieillissement de la population est élevé (rouge foncé).

Données : Statistiques locales de l'Insee 2022.

2) La dépendance dans les transports publics : le cas d'Unalome Nettoyage

La question de la capacité de déplacement est centrale pour des entreprises de services qui requièrent une mobilité de leurs employés. C'est le cas de l'entreprise d'insertion (EI) Unalome Nettoyage⁷² basée à Noisiel (77186) qui propose des prestations de services de nettoyage (Encadré 1). Elle forme un exemple concret des difficultés d'insertion professionnelle engendrées par le manque de mobilités des travailleurs.

L'entreprise compte actuellement sept travailleurs en insertion, dont aucun ne possède le permis de conduire. La plupart d'entre eux vient en effet d'arriver en France et ne maîtrise pas suffisamment le français pour passer l'examen qui est perçu comme un aboutissement du parcours d'insertion. Malgré les subventions disponibles pour les moins de 30 ans, son obtention est un processus long et coûteux. Or, pouvoir se déplacer est au cœur de l'action d'Unalome Nettoyage puisqu'elle nécessite d'aller sur des chantiers spécifiques pour effectuer des prestations de collecte, d'entretien et de nettoyage. L'entreprise ne dispose pas de suffisamment de véhicules pour tous les employés, ces derniers devant en outre effectuer leurs tâches seuls.

⁷² Site web de Unalome Nettoyage : <https://unalomenet.wixsite.com/unalome-nettoyage>

Par conséquent, les travailleurs en insertion doivent nécessairement se déplacer via les transports en commun. Face à cela, plusieurs problèmes logistiques apparaissent.

FOCUS 6 : Unalome nettoyage (EI, Noisiel)

Entretien avec Marie Hameau, Présidente d'Unalome nettoyage

Caractéristiques	Mission
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prestation de service de nettoyage ⇒ Société par actions simplifiées (SAS) ⇒ Entreprise d'insertion (EI) ⇒ Salariés permanents : 3 ⇒ Salariés en insertion : 4 ⇒ Situé à Noisiel (77186) 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Collecte d'encombrants ⇒ Nettoyage de locaux, de véhicules ⇒ Nettoyage spécifique (chantiers, parkings, hôpitaux, hôtellerie...) ⇒ Entreprise éco-responsable : prestations avec des produits écolabellisés ou à la vapeur et formation du personnel aux écogestes.

Difficultés auxquelles l'EI fait face dans sa mission:

⇒ Mobilité réduite des travailleurs : difficulté d'accès sur les chantiers ; dépendance dans les transports publics qui augmente le temps de déplacement, donc le nombre de prestations dans la journée. Forte dépendance aux risques engendrés par les transports en commun (retard, annulation, grèves, etc.).

D'une part, l'entreprise est très dépendante des perturbations intervenant dans les transports publics comme les grèves, les interruptions de service imprévues ou les retards. Cela ajoute une couche de complexité et d'impuissance pour les travailleurs qui doivent parfois chercher des solutions de dernière minute. En l'occurrence, la Seine-et-Marne est une zone particulièrement vulnérable. Les lignes de RER et de Transiliens engendrant le taux de ponctualité le plus faible de la région sont présentes dans le département, à savoir les RER B et D, ainsi que les lignes P et R ayant en moyenne un niveau de retard cumulé d'environ 12% en 2021 et 10% en 2022⁷³. À cela s'ajoutent les grèves dues à des mouvements sociaux, dont l'augmentation a été particulièrement préjudiciables pour les transports durant l'opposition à la réforme des retraites de 2023. La durée moyenne de grève pour un agent de la SNCF a ainsi doublé entre 2021 et 2022, tandis qu'elle a plus que triplé pour un agent de la RATP sur la période 2021-2023 (Tableau 1).

Tableau 3. Jours de grève moyens par année entre 2021 et 2023 pour la RATP et la SNCF

⁷³ Chiffres fournis par ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉ. Pour 2021 :

https://www.iledefrance-mobilites.fr/medias/portail-idfm/7138c375-6c34-45ce-9286-5c7a9fffeb0c_Ponctualite%CC%81_Ligne_Axes_SNCF_RATP+2021_DEFDEF.pdf ;

Pour 2022 :

https://www.iledefrance-mobilites.fr/medias/portail-idfm/f709a5c8-7d1d-42c8-b244-b51276582eac_Ponctualite%CC%81_Ligne_Axes_SNCF_RATP_0122.pdf

Unalome Nettoyage met en place des contrats de durée déterminée d'insertion (CDDI)⁷⁷, débutant à quatre mois avec possibilité de renouvellement jusqu'à deux ans. Ce système est censé développer les compétences des travailleurs en insertion et leur permettre de gagner progressivement en autonomie. Cependant, malgré ces mesures, le *turnover* reste élevé, avec une durée moyenne de seulement six mois dans l'entreprise.

Actions des SIAE dans l'Est (77)

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sont peu nombreuses dans le bassin d'emploi de l'Est (77) et ont donc un potentiel de développement à jouer⁷⁸. Dans le contexte où une proportion significative de la population du département est confrontée aux défis soulevés précédemment, elles offrent une opportunité d'accéder à un emploi et de réintégrer le marché du travail pour les individus les plus vulnérables. Leur action peut permettre d'accompagner les travailleurs dans la réduction de leurs coûts économiques et écologiques de leur mobilités : économique dans l'entretien de leur véhicule par exemple ; écologique dans la réduction des trajets en se concentrant sur des travailleurs résidant à proximité⁷⁹. *In fine*, la réduction des coûts psychologiques et sociaux est également à considérer dans les alternatives visant à pallier les effets pervers de la mobilité. La mobilité est également un facteur d'isolement social des publics inactifs, c'est pourquoi des actions sont aussi menées pour garantir un lien dans les zones les plus reculées du 77.

1) Une solution à développer : les garages solidaires

L'accès à la mobilité est un élément crucial pour les travailleurs précaires, en particulier dans les zones où les infrastructures de transport public sont limitées. C'est pourquoi les garages solidaires émergent comme une solution prometteuse pour surmonter ces défis en offrant des services de réparation automobile à des coûts abordables. Il n'y a actuellement pas de garage solidaires répertoriés comme SIAE dans le département de l'Est (77), il peut donc s'agir d'une piste d'orientation envisageable. Afin de mieux comprendre si de telles structures peuvent s'afficher comme une solution efficace, un focus est donné sur le cas de l'Atelier et chantier d'insertion (ACI) Gas18MobilitéS présent dans la région du Centre-Val de Loire⁸⁰. La structure fournit en effet un exemple concret de développement d'un garage solidaire dans une zone semi-rurale avec un objectif d'insertion par l'activité économique.

⁷⁷ Pour plus d'informations : SERVICE-PUBLIC.FR. « Qu'est-ce qu'un CDD d'insertion (CDDI) ? » service-public.fr, 2024.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14100#:~:text=Handicap-.Le%20CDDI%20est%20sign%C3%A9%20pour%20une%20dur%C3%A9e%20minimale%20de%204,ans%20pour%20favoriser%20votre%20insertion.>

⁷⁸ COORACE IDF. « Fiches Bassin d'emploi. Quels besoins en Île de France ? Quelles opportunités ? » Coorace Île-de-France, 2020.

<https://coorace-idf.fr/wp-content/uploads/2020/02/Final-final-fiches-BMO-et-bassins-demploi-compress%C3%A9.pdf>.

⁷⁹ Sur l'importance du travail de proximité, voir : LÉGER, Jean-Francois. « Climat et dynamique démographique. Le développement durable : impératif ou illusion ? » *Population et avenir* 727, n° 2 (2016): 4. <https://doi.org/10.3917/popav.727.0004>.

⁸⁰ Site web de Gas18MobilitéS : <https://gas18mobilites.com/QSN.php>

Dans le département du Cher, où s'est développé l'ACI, la mobilité est également un enjeu majeur, en raison du manque de transports en commun et de la précarité de l'emploi. En ce sens, des similarités existent avec le département francilien. Plus de 85% des ménages possèdent au moins une voiture en 2020⁸¹ – un taux qui augmente d'année en année – et 82% l'utilisent comme moyen de transport pour se rendre au travail⁸². Cela fait ainsi de la voiture un moyen de mobilité essentiel pour accéder à l'emploi. De plus, le Cher est confronté à des défis socio-économiques, notamment un taux de pauvreté autour de 14% en 2020⁸³, ce qui est relativement élevé à l'échelle nationale et est bien au-dessus de la Seine-et-Marne qui avoisine les 11,5% la même année⁸⁴. Le territoire est également en majorité rural dont la préfecture, Bourges, constitue la commune la plus peuplée du département avec environ 65000 habitants⁸⁵. En particulier, un recul démographique se fait ressentir, les chiffres montrant une baisse de la population de 3.0% entre 2013 et 2019⁸⁶ (contre une augmentation de 2.0% à l'échelle nationale). Cet ensemble de facteurs fait ainsi du Cher un département dont la possession du permis de conduire est essentielle pour l'accès à l'emploi.

FOCUS 7 : Gas18 MobilitéS (ACI, Centre-Val-de-Loire)

Entretien avec Nadine Royère coordinatrice de Gas18MobilitéS

Caractéristiques	Mission
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Prestation de service, Fabrication et commercialisation de biens ⇒ Association ; Atelier et chantier d'insertion (ACI) ⇒ 4 établissements dans le Cher (18) ⇒ Salariés en insertion : 22 	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Garage solidaire : réparation, récupération ou achat (sous forme de dons) la remise en état et la vente de véhicule, la location de véhicules et le transport des travailleurs sociaux ⇒ Trois ateliers et chantiers d'insertion proposant des activités de supports techniques : réparation automobiles et transport de personnes ; et de la gestion commerciale

L'association Gas18MobilitéS a vu le jour en 2002, initialement dédiée à l'accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires du RMI (Revenu Minimum d'Insertion) et de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique). À la base, son objectif était d'aider les demandeurs d'emploi à consolider leur projet professionnel, impliquant *de facto* des déplacements vers les mairies et

⁸¹ Données de l'INSEE, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

Lien : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-18>

⁸² *Ibid.* INSEE RP2020.

⁸³ INSEE. « Niveau de vie et pauvreté des territoires en 2020 – Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2020 ». Insee Résultats - Dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6692414?sommaire=6692394#consulter>.

⁸⁴ *Ibid.* INSEE 2023 « Niveau de vie et pauvreté des territoires en 2020 ».

⁸⁵ Données de l'INSEE, état civil en géographie au 01/01/2023.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-18033>

⁸⁶ Données de l'INSEE, RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/6455183?sommaire=6455209&geo=DEP-18>

autres lieux d'accueil. Elle a par la suite évolué pour répondre aux besoins spécifiques de mobilité des personnes précarisées. En 2007, un garage solidaire a été créé, employant des mécaniciens en insertion pour réparer des véhicules à bas coût. Cette initiative a permis de combler le vide laissé par l'absence de structures d'insertion par l'activité économique dans la région. En 2018, Gas18MobilitéS a lancé un service de transport à la demande, ciblant les personnes sans solution autonome de mobilité. Ce service s'est rapidement étendu, à travers plusieurs antennes couvrant le quart du département. L'organisation des trajets se fait de manière flexible et à la demande, sans concurrencer les lignes de transport existantes mais bien pour les compléter.

En somme, Gas18MobilitéS propose trois chantiers d'insertion :

- Garage : réparation de véhicules de particuliers sur demande d'une part, récupération et remise en état de véhicules destinés à la vente ou à la location à bas prix d'autre part. Concerne une équipe de huit travailleurs en mécanique (qui apprennent sur le tas) pour une durée d'environ 18 à 24 mois ;
- Transports : prise en charge de personnes sans permis ou sans moyen de transport pour leurs déplacements professionnels, avec des boucles de trajet optimisées. Concerne au total environ 40 de chauffeurs répartis sur plusieurs antennes du département pour des contrats de 12 à 18 mois en moyenne ;
- Gestion de l'association. Concerne 2 à 3 travailleurs en gestion commerciale pour une durée de 24 mois ;

Ces services sont effectués à destination de publics dont la voiture est uniquement un moyen de transport sur le lieu de travail. Ils s'adressent à ceux en situation de précarité économique, notamment les bénéficiaires des minima sociaux et les travailleurs à faible revenu. Les services sont donc conditionnés à la présentation de justificatifs de situation économique pour garantir que l'aide est bien dirigée vers ceux qui en ont le plus besoin. À cela s'ajoute un accompagnement personnalisé des bénéficiaires par des "conseillers en mobilité" pour qu'ils puissent gagner en autonomie, que ce soit par l'obtention du permis de conduire ou par d'autres moyens. Depuis sa création, le service de transport a ainsi permis d'accompagner environ 120 personnes en moyenne par année en couvrant les zones rurales les plus isolées. Le retour des bénéficiaires est en grande majorité positif.

Économiquement, le modèle développé repose à 80% sur les subventions du département, de la région et de l'État pour les aspects liés à l'insertion par l'activité économique. Certains coûts sont aussi partiellement couverts par les contributions symboliques des usagers bénéficiant des transports proposés : 1€ par trajet les deux premiers mois, puis augmentant progressivement jusqu'à 3€ maximum. Cette pratique permet de faire rentrer les bénéficiaires dans le processus de fonctionnement de l'association et de contribuer à une forme de responsabilisation progressive. Enfin, certains bénéfices peuvent aussi être tirés de la vente ou de la location des véhicules de l'association.

Pour limiter les incidents sur les voitures louées, plusieurs mesures ont été mises en place. D'abord, un suivi kilométrique précis permet de détecter tout usage non conforme à l'accord de location. Cette mesure consiste notamment à s'assurer que le véhicule est utilisé à des fins uniquement professionnelles. Un régime de pénalités sévères est appliqué pour les dépassements kilométriques et les retours de véhicules sans le plein, ce qui contraint globalement les locataires

à respecter les termes du contrat. En outre, des dispositifs de suivi via des *trackers* (ou balises GPS) permettent de contrôler à distance les vitesses et les itinéraires afin d'éviter toute utilisation abusive de la voiture. Les incidents de dégradation et d'accidents des véhicules de location restent évidemment un défi majeur, mais grâce à ces mesures préventives et à un suivi rigoureux, il est possible de gérer ces incidents de manière efficace.

2) *Usage de la Réalité Virtuelle pour accompagner les personnes âgées*

Les projets développés par Gas18MobilitéS ne s'arrêtent pas aux transports et aux garages solidaires. En particulier, l'association cherche de plus en plus à accompagner les personnes âgées dans leurs difficultés de mobilité. Un projet qui a été mis en place, en partenariat avec la SNCF, consiste notamment à des exercices de simulation avec des casques de réalité virtuelle (RV). L'intégration de la RV dans les ateliers de mobilité offre un avantage significatif pour aider à se retrouver dans les transports publics, en particulier dans des environnements complexes comme les gares. Cette technologie immersive permet de créer des expériences réalistes où les participants peuvent explorer des gares numérisées dans l'application, naviguer dans les différents espaces, interagir avec les guichets, et apprendre à décoder l'environnement ferroviaire sans quitter leur domicile. Les seniors apprennent ainsi à se familiariser et réduisent l'anxiété liée à l'inconnu.

En Seine-et-Marne, la RV peut être un outil intéressant dans les ateliers d'accompagnement pour réduire l'isolement géographique des personnes âgées peu familiarisées aux transports en commun. Cela peut aider ces derniers à gagner en autonomie et en confiance, et à surmonter les obstacles psychologiques liés à la mobilité réduite. Pour envisager une telle alternative, il serait nécessaire de former les animateurs des ateliers à l'utilisation de la RV et aux besoins spécifiques des seniors. De plus, assurer la disponibilité de l'équipement VR et des logiciels appropriés est essentiel. La collaboration avec des acteurs locaux, tels que la SNCF – comme dans le département du Cher, dans lequel l'entreprise publique a même accepté de faire des visites privées de gares – ou bien la RATP, pourrait renforcer ces initiatives. Il s'agirait en particulier de pouvoir numériser plusieurs lieux comme des stations ou des gares. Les pouvoirs publics, comme la région ou le département sont également des acteurs qui pourraient jouer un rôle dans le financement de ces projets. En somme, cet exemple précis montre qu'il existe plusieurs solutions innovantes et efficaces pour aider les personnes vulnérables à surmonter les défis de la mobilité.

3) *Un dispositif innovant : Combo77*

Tandis que l'alternative des garages solidaires ou l'exemple de la réalité virtuelle permettraient d'apporter des solutions concrètes de mobilité pour les travailleurs en situation de précarité ou bien pour les personnes isolées, d'autres options peuvent également accompagner ces derniers sur un plan plus psychologique et social. Le projet Combo77 qui s'est développé dans le département de la Seine-et-Marne constitue en ce sens un dispositif original pour lutter contre l'isolement des publics peu voire non-mobiles résidant dans des zones rurales reculées, ainsi que pour fournir un soutien en termes de bien-être pour les travailleurs exposés à de longs trajets quotidiens⁸⁷.

⁸⁷ Site web du projet Combo77 : <https://combo77.fr/>

Ce programme vise à fournir des outils de remobilisation pour favoriser l'inclusion sociale et professionnelle de ses bénéficiaires, leur permettant de devenir acteurs de leur insertion avant de basculer dans une précarité plus sévère. Autrement dit, l'objectif principal est d'accompagner les personnes vers une réinsertion sociale et professionnelle efficace, en leur offrant les moyens de surmonter les obstacles liés à la précarité et de s'intégrer pleinement sur le marché du travail. Combo77 est le fruit d'un consortium de six SIAE présentes dans le département de la Seine-et-Marne : Initiatives77, Croix-Rouge Insertion – APPRO 77, M2IE, ODE, Travail Entraide et XL Emploi. Cette collaboration vise à apporter une réponse collective, mutualisée et innovante à la précarité en zone rurale, dans le cadre de l'appel à projet « 100 % Inclusion – La fabrique de la remobilisation ».

Pour atteindre ses objectifs, Combo77 a développé plusieurs axes :

- Unité mobile de proximité : le Combo Bus, offert par Transdev, est un espace connecté et convivial qui se déplace dans toutes les communes du territoire. Il sert de lieu d'accueil et de ressource, permettant de rencontrer les publics éloignés et de les informer.
- Équipe de quatre référents d'accompagnement de proximité : ces professionnels fournissent un soutien personnalisé aux bénéficiaires, les aidant à naviguer les défis de la réinsertion.
- Ateliers collectifs : ces modules de remobilisation s'adaptent au rythme des bénéficiaires et couvrent divers aspects tels que le bien-être, la redynamisation, les projets professionnels, l'accompagnement vers le logement et l'accès aux droits.
- Complémentarité avec les dispositifs existants : Combo77 travaille en lien avec d'autres projets pour maximiser l'efficacité de ses actions.

Combo77 s'adresse aux personnes orientées par divers organismes sociaux. Selon une étude menée par Impact Collectif⁸⁸ entre novembre 2022 et janvier 2023 auprès de 50 bénéficiaires, 97 % d'entre eux se déclarent satisfaits. En outre, 867 personnes ont été orientées vers le dispositif, 460 bénéficiaires ont été accompagnés activement, 51 % des sorties sont "dynamiques", signifiant un retour à l'emploi ou une amélioration notable de leur situation⁸⁹.

Recommandations

1. **Privilégier l'emploi de proximité.** Cela permettrait de dynamiser l'économie locale tout en réduisant le temps de trajet des travailleurs. Encourager les individus à travailler localement n'est certes pas simple compte tenu de la faible offre de travail dans le département. Dans le cadre de l'IAE, il conviendrait de privilégier des formations spécifiques qui permettraient aux travailleurs en insertion d'acquérir les compétences pour répondre aux besoins des employeurs locaux. Cela pourrait aussi passer par la mise en place de campagnes de sensibilisation mettant en avant les avantages de l'emploi de proximité auprès des différents acteurs de la région.

⁸⁸ Collectif de professionnels spécialisés dans l'impact social et environnemental proposant des études, du conseil, de l'accompagnement et des formations spécifiques : <https://www.impactcollectif.fr/>

⁸⁹ Chiffres disponibles sur le site web de Combo77.

- 2. Développement de garages solidaires sous forme de SIAE.** Le développement de garages solidaires sous forme de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) est une initiative prometteuse pour offrir des services de réparation automobile à prix réduits tout en favorisant l'insertion sociale et professionnelle des travailleurs embauchés en leur sein. Ces garages pourraient en effet être implantés stratégiquement pour recruter des personnes en insertion et leur offrir une formation spécialisée en mécanique automobile. Des partenariats avec les collectivités locales seraient nécessaires pour soutenir ces structures, à l'instar de Gas18MobilitéS dans le Cher (18). Plusieurs garages solidaires existent déjà dans le département⁹⁰ : un dialogue pourrait aussi être envisagé avec eux afin de penser à y déployer un modèle d'IAE.
- 3. Développement de la mobilité solidaire à des fins d'IAE.** Des solutions de transport solidaire, comme des navettes partagées, le covoiturage ou des prêts de véhicules à bas coût pourraient être mises en place. Collaborer avec les entreprises de transport public et privé permettrait d'abord d'offrir des tarifs réduits ou des abonnements spécifiques pour les travailleurs en insertion. Par ailleurs, en écho avec le développement de garages solidaires, ces derniers pourraient à la fois embaucher des travailleurs en insertion ayant le permis pour conduire des véhicules solidaires, et en même temps louer de manière abordable des véhicules réparés par la structures.
- 4. Maintien d'une assistance psychologique des travailleurs "éloignés".** Un dispositif sous la forme de Combo77 pourrait constituer une solution efficace pour pallier les problèmes de mobilité en milieu rural, répondant ainsi à l'isolement social et aux risques psychologiques associés à la fois à une trop faible mobilité des inactifs ou à une trop forte mobilité des travailleurs. Il faut donc promouvoir et multiplier des dispositifs similaires au Combo Bus qui vont directement à la rencontre des personnes dans leurs propres communes, souvent des zones reculées, éliminant ainsi la barrière de la distance. Cette proximité favorise non seulement l'accès aux ressources essentielles mais réduit également le sentiment d'isolement social en créant des opportunités d'interactions. Par ailleurs, en fournissant un soutien psychologique et des activités de mobilisation sur place, cela aiderait à minimiser les risques liés à l'anxiété produite par les transports en offrant un accompagnement continu et adapté au rythme des bénéficiaires.
- 5. Innover en matière de formation à la mobilité pour les publics à risque.** De la même manière que les formations utilisant la réalité virtuelle mises en place par Gas18MobilitéS avec l'appui de la SNCF, des formations innovantes peuvent être proposées pour aider les personnes âgées, en difficulté d'insertion ou celles à mobilité réduite à pouvoir prendre les transports en commun. Un dialogue avec les entreprises concernées par ces mesures de prévention et d'accompagnement, comme la SNCF ou la RATP, serait crucial pour soutenir le projet.

⁹⁰ Voir une liste des différents garages du département :

<https://mes-aides.francetravail.fr/transport-et-mobilite/garages-solidaires/ile-de-france/seine-et-marne>

Conclusion

L'étude réalisée avait pour ambition d'explorer les potentialités que présente l'action des SIAE pour répondre aux besoins sociaux dans la région Île-de-France. Les thématiques explorées ont touché à l'alimentation, au logement et la précarité énergétique, la mobilité et l'illectronisme. Elles ont ici été traitées de manière territoriale, concentrant l'analyse de chaque thématique sur un bassin d'emploi ou département. Cette conclusion regroupe les points principaux qui émergent de l'étude de l'action de, des difficultés rencontrées par et des recommandations faites aux SIAE. Ce rapport s'achèvera par l'évocation de perspectives et réflexions plus larges.

Premièrement, il est très intéressant, et positif, de noter que **malgré une situation conjoncturelle globalement défavorable** (du fait de la baisse de financement, d'un soutien étatique qui se dégrade), **une réelle coopération** s'opère entre les acteurs du terrain. Les recommandations formulées soulignent le potentiel que contient le renforcement de cette coopération, par une **plus grande mise en relation des acteurs, le développement de partenariats**, pour pallier au manque de moyens humains et faire face à la hausse du public en besoin, et renforcer la possibilité des SIAE de se faire connaître, d'obtenir des sources supplémentaires de financement, de mutualiser des ressources, de l'information ainsi que des outils et formations. Pour l'illectronisme par exemple, filières spécialisées ou adaptées à la lutte contre ce phénomène pourraient être développées grâce à la coordination d'acteurs qui agissent déjà sur ce sujet. De plus, il est essentiel de maintenir et de continuer à alimenter **le dialogue avec les acteurs de l'Etat, les collectivités, les travailleurs sociaux, puisqu'ils sont des partenaires essentiels à l'action de terrain des structures**. Une collaboration étroite avec France Travail et d'autres structures de l'État est essentielle au développement d'approches d'accompagnement qui répondent au mieux et de manière efficace aux besoins des personnes accompagnées.

Dans un second temps, il apparaît clairement que les thématiques couvertes dans ce rapport nécessitent une prise en main par **des acteurs autres que l'échelle de proximité (mairies) ou les SIAE** qui font déjà beaucoup pour pallier aux difficultés socio-économiques des citoyens. En effet, si l'IAE joue un rôle majeur dans l'accompagnement socio-professionnel de publics précarisés, éloignés de l'emploi et/ou de la société, son action a un caractère palliatif face aux problèmes structurels qui touchent la majorité des bénéficiaires. **L'action et l'engagement de l'Etat, des collectivités, mais également du secteur privé** (cf. chapitres 2 et 4 notamment) **doivent être renforcés** car la capacité d'intervention de l'IAE pour répondre aux besoins sociaux a des limites.

Troisièmement, si la coopération, le dialogue et les retours d'expérience entre acteurs apparaissent clé dans la pérennisation de l'IAE, ils **ne seront de peu, voire d'aucune aide si les financements et moyens humains fournis au dispositif ne sont pas gardés constant, voir augmentés**. Actuellement, la **capacité d'intervention de l'IAE est limitée par ces manques**. Des bonnes pratiques et solutions innovantes, permettant de répondre à des besoins spécifiques sur les territoires, existent, mais ne peuvent être répliquées ni étendues sans moyens. **Ces moyens sont essentiels à la mise en œuvre par les structures de leur vocation première : fournir un accompagnement social, humain, au-delà de simplement fournir un emploi aux bénéficiaires**. Souvent, les structures ne sont pas en capacité de payer leurs accompagnateurs

socio-professionnels à temps complet, ajoutant des freins au bon accompagnement des salariés. Cette augmentation de moyens pourrait également bénéficier la redirection des bénéficiaires vers des formations spécifiques à l'issue de leur parcours dans les SIAE. Enfin, il semble crucial d'aborder les modalités de financement de l'IAE, entre subvention de l'Etat et plafonds de chiffre d'affaires pour les structures. Le rapport de l'IGAS en 2022⁹¹ abordait déjà la nécessité d'étudier les modes de financement de l'IAE. Les SIAE, particulièrement les EI, sont des structures capables de produire des biens et services d'une qualité semblable aux entreprises classiques. Dans tous les cas, il ressort clairement qu'**une réduction du financement étatique conduirait à une perte de vitesse drastique de l'IAE, alors que le dispositif a déjà été affaibli ces dernières années et que l'Etat en constitue la colonne vertébrale.**

Enfin, il ressort de l'étude et des entretiens avec les structures que **l'accompagnement psychologique** aux bénéficiaires est un point crucial de l'action des structures, pas automatiquement considéré et encore assez largement sous-estimé. Le renforcement de ce type d'accompagnement aiderait à minimiser les risques liés à l'anxiété produite par différents éléments (les transports notamment). Ce point s'inscrit dans le contexte plus global de l'importance de **personnaliser l'accompagnement**, demandant souvent de l'innovation de la part des membres des structures, un point saillant dans la relation des bénéficiaires avec les **outils numériques.**

Au-delà de ces enseignements tirés d'une approche mixte liant analyse statistique et analyse de terrain, certains points finaux semblent importants à garder en tête et à explorer. Premièrement, malgré les perspectives positives présentées tout au long de ce rapport, **des difficultés persistent pour les bénéficiaires après leur sortie des parcours de l'IAE.** En Île-de-France, 44% des résidents de l'Île-de-France sont en emploi 6 mois après leur sortie d'IAE, contrairement à un taux de 49% en Bretagne ou de 51% en Pays de la Loire⁹². La région présente ainsi un des taux de réinsertion les plus faibles après le passage dans le parcours IAE. Si ce point est à souligner, il convient également de le nuancer avec le fait que la région Île-de-France cumule également plus de difficultés socio-économiques que certaines autres régions françaises. De plus, ce taux d'insertion post-IAE est plus élevé pour les sortants d'associations intermédiaires (AI) et d'entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) que pour ceux d'entreprises d'insertion (EI) et d'ateliers et chantiers d'insertion (ACI). Cet élément soutient la nécessité de conserver ces différents types de structures dans la composition du dispositif IAE : il permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi et de la société de poursuivre leur parcours d'un ACI à une EI par exemple. Ce constat est renforcé par le fait que les parcours avec une quantité de travail hebdomadaire plus élevée durant le parcours en IAE est associée à une meilleure insertion dans l'emploi à la sortie : il semble ainsi probable qu'un bénéficiaire d'un ACI à 20h par semaine, poursuivant son parcours dans une EI à 35h par semaine soit plus à même de trouver un CDD ou CDI à la sortie du parcours en EI que quelqu'un en recherche d'emploi directement après un parcours en ACI⁹³.

⁹¹ *Ibid.* IGAS & al 2022, « L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspectives ».

⁹² DARES, « Quelle situation professionnelle après un parcours en insertion par l'activité économique? », DARES analyses n°9, 2024.

<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quelle-situation-professionnelle-apres-un-parcours-en-insertion-par-lactivite>

⁹³ *Ibid.* DARES 2024.

De plus, un phénomène structurel demeure prégnant : **le moindre accès des femmes aux parcours IAE**, alors même que les études sur la précarité démontrent que ces dernières sont souvent sujettes à des difficultés socio-économiques exacerbées. Fait très positif, il semble également qu'**elles montrent une meilleure insertion post-parcours IAE**⁹⁴.

Enfin, il apparaît pertinent de réfléchir collectivement à une manière de rendre visible et de mettre en valeur plus systématiquement le travail d'accompagnement social multidimensionnel mis en place par les SIAE. Cela contribuerait également à améliorer l'évaluation de leur action par les autorités étatiques, et pourrait proposer des arguments renforcés pour une mise à disposition de plus de moyens. En effet, actuellement les indicateurs utilisés se focalisent souvent sur le retour à l'emploi, ne permettant pas d'évaluer les actions menées au titre de l'accompagnement socioprofessionnel, lequel recouvre l'encadrement technique mais aussi l'appui à la levée des freins sociaux à l'emploi (problèmes de maîtrise de la langue française, de mobilité, de logement, de garde d'enfants, d'accès aux droits ou aux soins...). Les modalités d'accueil et d'accompagnement des publics, ainsi que les résultats socio-économiques des structures ne font pas, par ailleurs, l'objet de peu, voire d'aucun suivi national. Par conséquent, l'évaluation systémique de la performance des SIAE par rapport au double objectif de l'insertion professionnelle et sociale est irréalisable. Or, ce rapport l'a démontré, **le taux de retour à l'emploi ne peut constituer l'unique indicateur de l'action de l'IAE, compte tenu des difficultés sociales particulières et aux nombreuses imbrications de ses publics cibles**⁹⁵.

⁹⁴ *Ibid.* DARES 2024.

⁹⁵ *Ibid.* IGAS & al 2022, « L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspectives ».

Bibliographie

Par ordre alphabétique

- ANSA, et CREDOC. « Diagnostic de la précarité alimentaire en Île-de-France ». Agence Nouvelle des Solidarités Actives, 2022.
https://www.solidarites-actives.com/sites/default/files/2023-04/Ansa_Credoc_Synthese_diagnosti_c_precaire_alimentaire_IDF_numerique_.pdf.
- APUR. « Data Portraits - Grand Paris ». Apur datavisualisation, 2023.
<https://www.apur.org/dataviz/portraits-metropole-grand-paris/index.html>.
- BUNEL, Mathieu, Yannick L'HORTY, Loic Du PARQUET, et Pascale PETIT. « Les discriminations dans l'accès au logement à Paris : une expérience contrôlée ». *Théorie et Évaluation des Politiques Publiques*, TEPP Rapport de recherche, 2017.
<https://shs.hal.science/halshs-01521995/document>.
- CENTRE D'OBSERVATION DE LA SOCIÉTÉ. « Mal-logement ». *observationsociete.fr* (blog), 2022.
<https://www.observationsociete.fr/definitions/mal-logement/>.
- CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION. « Fiche n°1. La précarité alimentaire : de quoi parle-t-on ? », 2022.
https://cna-alimentation.fr/wp-content/uploads/2022/08/Fiche-1_precaire-alimentaire_de-quoi-parle-t-on.pdf.
- COORACE IDF. « Fiches Bassin d'emploi. Quels besoins en Île de France ? Quelles opportunités ? » Coorace Île-de-France, 2020.
<https://coorace-idf.fr/wp-content/uploads/2020/02/Final-final-fiches-BMO-et-bassins-demploi-coompress%C3%A9.pdf>.
- COUR DES COMPTES. « L'insertion des chômeurs par l'activité économique. Une politique à conforter. » Cour des comptes - Rapport public thématique, 2019.
<https://www.ccomptes.fr/system/files/2019-01/20190115-rapport-insertion-chomeurs.pdf>.
- DARES, « Quelle situation professionnelle après un parcours en insertion par l'activité économique? », DARES analyses n°9, 2024.
<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publication/quelle-situation-professionnelle-apres-un-parcours-en-insertion-par-lactivite>
- DÉFENSEUR DES DROITS. « Rapport - Dématérialisation des services publics : trois ans après, où en est-on ? » Défenseur des Droits - Études et rapports, 2022.
<https://www.defenseurdesdroits.fr/rapport-dematerialisation-des-services-publics-trois-ans-apres-ou-en-est-265>.
- DÉPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS. « Le Plan Alimentaire Territorial en Seine-Saint-Denis ». seinesaintdenis.fr, 2024. <https://nouveau.seinesaintdenis.fr/patssd>.
- DIETRICH-RAGON, Pascale. « Qui rêve du logement social ? » *Sociologie* 4, n° 1 (2013): 19-42.
<https://doi.org/10.3917/socio.041.0019>.
- DIRECTION DE LA STRATÉGIE URBAINE ET DES SOLIDARITÉS. « Programme local de l'habitat 2023-2028. État des lieux habitant de l'agglomération de Cergy-Pontoise ». DRIHL Île-de-France, Service Habitat Cergy-Pontoise agglo, 2023.
https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/contribution_srh - epci_ca_cp_1_.pdf.
- — —. « Le parc locatif social en Île-de-France au 1er janvier 2022 ». DRIHL Île-de-France, Service des Observatoires, des Études et de l'Évaluation, 2022.
https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/le_parc_social_au_1er_janvier_2022.pdf.
- — —. « Diagnostic de la précarité alimentaire en île-de-France : Quelles coopérations locales pour lutter contre la précarité alimentaire ? », DRIHL Île-de-France, 2023.
https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cooperations_locales_et_departementales.pdf
- FARINELLI, Bernard. « Préférer la mobilité ou la proximité ? » *Population & Avenir* 728, n° 3 (2016): 14-16. <https://doi.org/10.3917/popav.728.0014>.

- FONDATION ABBÉ PIERRE. « 29e rapport sur l'état du mal-logement en France 2024 », 2024.
<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/actualites/29e-rapport-sur-letat-du-mal-logement-en-france-2024>.
- GROUPE RATP. « Rapport annuel 2023 ». ratpgroup, 2024.
https://www.ratp.fr/sites/default/files/inline-files/RA-2023-e-access-VF%20_DEF.pdf.
- GROUPE SNCF. « Mouvements sociaux depuis 1947 ». SNCF Open Data, 2023.
<https://data.sncf.com/explore/embed/dataset/mouvements-sociaux-depuis-1947/table/?sort=-date&dataChart=eyJ0aW1lc2NhbgUiOiJ5ZWYliiwicXVlcmllcyL6W3sieEF4aXMiOiJkYXRlliwic29ydCI6lilsIm1heHBvaW50cyL6lilsImNoYXJ0cyL6W3sieUF4aXMiOiJqb3VybmVlc19wZXJkdWVzliwiZnVuYyL6lilNVTSlmNvbG9yIjoilzJmN2VkOCIsInR5cGUOiJzcGxpbnUilCjzY2llbnRpZmljRGZlcGxheS16dHJ1ZX1dLCJ0aW1lc2NhbgUiOiJ5ZWYliiwuY29uZmlnInlp7ImRhdGFzZXQiOiJtb3V2ZW1lbnRzLXNvY2IhdXgtZGVwdWlzLTE5NDciLCJvcHRpb25zIjpw7InNvcnQiOiJtZGF0ZSJ9fX1dLCJkaXNwbGF5TG9nZW5klj0cnVILCJhbGlnbk1vbnR0ljp0cnVlfQ%3D%3D>.
- IGAS, BELKHIR, Farida, Christine BRANCHU, « L'insertion par l'activité économique : état des lieux et perspectives », Inspection générale des affaires sociales.gouve, 2022.
<https://www.igas.gouv.fr/L-insertion-par-l-activite-economique-etat-des-lieux-et-perspectives.html>
- INSEE. « 15 % de la population est en situation d'illectronisme en 2021 ». Insee Première n°1953, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7633654>.
- — —. « Enquête sur les technologies de l'information et de la communication auprès des ménages 2019 », 2019. & INSEE. RP 2018. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7624783#graphique-figure3>.
- — —. « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire ». Insee Analyses n°77, 2022. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6542073>.
- — —. « Illectronisme en Île-de-France : 1,3 million de personnes en difficulté face au numérique ». Insee Analyses Ile-de-France n°170, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7624783>.
- — —. « Inégalités d'accès au logement. Trois éclairages ». Insee - Division Logement, 2014. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2405162/inegalites-280214-rougerie.pdf>.
- — —. « La Seine-et-Marne : un département résidentiel et contrasté ». Insee Analyses Ile-de-France - n°106, 2019. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4231910>.
- — —. « Niveau de diplôme des immigrés et descendants d'immigrés ». Insee Références, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793262?sommaire=6793391>.
- — —. « Niveau de vie et pauvreté des territoires en 2020 – Principaux résultats sur les revenus et la pauvreté des ménages en 2020 ». Insee Résultats - Dispositif Fichier localisé social et fiscal (Filosofi), 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6692414?sommaire=6692394#consulter>.
- — —. « Participation au marché du travail – Immigrés et descendants d'immigrés ». Insee Références, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793266?sommaire=6793391>.
- — —. « Trajectoire professionnelle : déclassement et promotion – Immigrés et descendants d'immigrés ». Insee Références, 2023. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/6793276?sommaire=6793391>.
- INSTITUT PARIS RÉGION. « Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme ». Les carnets pratiques de l'Institut Paris Région n°13, 2021.
https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2612/cp13_bat_web.pdf
- — —. « Atlas d'Est Ensemble 2021 : Mutation d'un territoire du Grand Paris », 2021.
https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2733/Atlas_EstEnsemble.pdf.
- LA CIMADE. « Le Conseil d'Etat sanctionne la dématérialisation illégale des demandes de titre de séjour ». Communiqué de : La Cimade - L'humanité passe par l'autre, 2022.
<https://www.lacimade.org/presse/le-conseil-detat-sanctionne-la-dematerialisation-illegale-des-demandes-de-titre-de-sejour/>.
- LÉGER, Jean-Francois. « Climat et dynamique démographique. Le développement durable : impératif ou illusion ? » *Population et avenir* 727, n° 2 (2016): 4. <https://doi.org/10.3917/popav.727.0004>.
- LÉVY-VROELANT, Claire, et Didier VANONI. « Le mal-logement est-il soluble dans le logement social ? De l'émergence de la demande au refus d'attribution ». *Informations sociales* 184, n° 4 (2014): 92-102. <https://doi.org/10.3917/inso.184.0092>.
- MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE. « Chiffres clés du logement - Édition 2022 ». Données et études statistiques pour le changement climatique, l'énergie, l'environnement, le logement, et

- les transports, 2022.
<https://statistiques.developpement-durable.gouv.fr/chiffres-cles-du-logement-edition-2022>.
- MINISTÈRE DU TRAVAIL. « Guide pratique : La prescription de parcours d’insertion par l’activité économique (IAE) ». Ministère du travail, de la santé et des solidarités, 2023.
https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/guide_iae.pdf.
- OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES. « Part des immigrés dans la population ». Données de l’INSEE, RP 2009-2014-2020, 2023.
<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/part-des-immigres-dans-la-population>.
- OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE SANTÉ, et INSTITUT PARIS RÉGION. « 95 Ouest. Profil des territoires de coordination. » IPR, ORS-IDF, 2019.
https://www.ors-idf.org/fileadmin/DataStorageKit/ORS/Etudes/2019/territoireCoordination/95_ouest_2019.pdf.
- PATUREL, Dominique. « Insécurité alimentaire et précarité alimentaire », 5 p. Paris, France: Etats Généraux de l’Alimentation, Atelier 12, Ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation (MAA), 2017.
<https://hal.inrae.fr/hal-02791270>.
- RAAD, Lina. « Pour qui produit-on du logement social ? Le cas de la banlieue rouge ». *Espaces et sociétés* 170, n° 3 (2017): 33-50. <https://doi.org/10.3917/esp.170.0033>.
- ROUX, Guillaume LE, Julie VALLÉE, et Hadrien COMMENGES. « Social Segregation around the Clock in the Paris Region (France) ». *Journal of Transport Geography* 59 (2017): 134.
<https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2017.02.003>.
- SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE. « Les femmes premières victimes de la pauvreté ». secours-catholique.org, 2023.
<https://www.secours-catholique.org/m-informer/enquetes/precarite-les-femmes-en-premiere-ligne>.
- SECOURS CATHOLIQUE - CARITAS FRANCE, et ATD QUART MONDE, « Comprendre les dimensions de la pauvreté en croisant les savoirs « Tout est lié, rien n’est figé », Montreuil: ATD Quart Monde, union-habitat.org, 2019.
<https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/habitants-politiques-sociales/rapport-dimensions-de-la-pauvrete-en-france>
- SERVICE-PUBLIC.FR. « Qu’est-ce qu’un CDD d’insertion (CDDI) ? » service-public.fr, 2024.
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14100#:~:text=Handicap-,Le%20CDDI%20est%20sign%C3%A9%20pour%20une%20dur%C3%A9e%20minimale%20de%204,ans%20pour%20favoriser%20votre%20insertion>.
- SOUCHET, Valérie. « Dossier. Les chiffres du logement social ». L’Union sociale pour l’habitat, 2024.
<https://www.union-habitat.org/centre-de-ressources/economie-financement/dossier-les-chiffres-du-logement-social>.
- VALLÉE, Julie, Emmanuelle CADOT, Christelle ROUSTIT, Isabelle PARIZOT, et Pierre CHAUVIN. « The Role of Daily Mobility in Mental Health Inequalities: The Interactive Influence of Activity Space and Neighbourhood of Residence on Depression ». *Social Science & Medicine* (1982) 73, n° 8 (octobre 2011): 1133-44. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2011.08.009>.
- VIE-PUBLIQUE.FR. « Dématérialisation des services publics : des usagers en difficulté », 2022.
<https://www.vie-publique.fr/en-bref/283882-dematerialisation-des-services-publics-des-usagers-en-difficulte>.
- — —. « Fracture numérique : l’illectronisme touche plus de 15% de la population », 2023.
<https://www.vie-publique.fr/en-bref/290057-fracture-numerique-lillelectronisme-touche-plus-de-15-de-la-population>.
- — —. « Inflation : les causes de la soudaine hausse des prix », 2023.
<https://www.vie-publique.fr/eclairage/286182-inflation-les-causes-de-la-soudaine-hausse-des-prix>.